



REVEL
Dialogue

N° 80 Mai 2009

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : Lundi 21 sept 2009

Sortie prévue le : Vend 12 oct. 2009

Revel Dialogue N° 80

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillat.

Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>	2
<u>EDITO</u>	3
<u>LE MOT DU MAIRE</u>	3
<u>TOUR D'HORIZON</u>	4
<u>BUDGET 2009</u>	6
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>	10
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>	17
<u>ECOLE ET COLLEGE</u>	19
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u>	24
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>	27
<u>LA VIE REVELOISE</u>	40
<u>PETITES ANNONCES</u>	48

Assistants Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Barbara, Les Guimets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
PORCEL Katia, le Mont
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Interco

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG 04 76 08 03 03

Gros Objets

16 juin - 4 août
15 septembre - 20 octobre

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Après une longue période de maturation et de montage des dossiers, les deux projets Centre Village aboutissent aujourd'hui.

La décision de construire une deuxième tranche de logements sociaux datait de l'ancien mandat, mais la difficulté à trouver un emplacement et notre volonté de construire des bâtiments à faible consommation d'énergie a pris du temps. Aujourd'hui, le chantier a démarré et va durer environ 12 mois. Nous en profiterons pour créer un deuxième plateau, souhaité depuis longtemps par les joueurs de foot du dimanche matin.

L'Espace enfance a également été retardé par la prise en compte des besoins en matière d'accès des personnes à mobilité réduite, par la conception d'un bâtiment basse consommation et par la recherche de financements. Le démarrage des travaux avec tout d'abord la démolition du bâtiment actuel est également tout proche.

Durant toute sa durée, la majeure partie de l'espace centre village sera occupée par le chantier. Nous comptons sur la compréhension des usagers et des riverains par rapport à la gêne occasionnée, mais notre implication dans le logement social et la réalisation de cet espace pour tous est à ce prix.

Les festivités de l'été habituellement prévues sur l'Espace Guimet vont devoir déménager :

- La fête de l'été aura lieu dans la cour de l'école.
- Le feu d'artifice a été annulé et le bal de l'été se déroulera sur la place, comme autrefois.
- Le cinéma de plein air sera projeté sur le terrain de foot.

Ces grands projets nécessitent on le voit une concertation permanente avec les associations. Le partenariat associations/municipalité est dans notre village très actif. Beaucoup de nos activités sont réalisées grâce à l'engagement de tous les bénévoles qui a créé au fil du temps une réelle forme de participation citoyenne au quotidien.

Dans ce même esprit, des « Ateliers citoyens », groupes de travail rassemblant des administrés et des représentants de l'équipe municipale ont été constitués. Ils permettent d'appréhender de manière plus large et plus globale des sujets intéressant l'ensemble des Révélois :

- Projet Micro centrale hydraulique sur le réseau d'eau potable,
- Circulation piétonne et le stationnement au cœur du village avec les habitants du bourg,
- « En marche vers le bio » en partenariat avec la cantine et les parents d'élèves.

Nous vous tiendrons informés de leur travail et vous invitons à venir nous soumettre vos idées et projets pour Revel.

Edito

Première bougie de cette équipe municipale. Un anniversaire bien studieux, le nez dans les dossiers avec des nouveaux élus qui se sont jetés sans retenue dans les dossiers.

Autre anniversaire pour le Revel Dialogue, 80 numéros et surtout 20 ans d'existence. Un journal né avec l'arrivée de l'équipe d'Alain Giraud Carrier, le nouveau maire de l'époque et prenant la suite du numéro 42 de Revel Information.

Du chemin parcouru en 20 ans ; un journal plus structuré et plus fourni. Une évolution largement due au progrès de la technologie - démocratisation du PC, utilisation de la messagerie électronique et impression couleur.

Une plongée dans ces 20 ans d'archives nous montre une participation plus large des Révélois, les présentations de budget, le travail des commissions et la vie associative occupent toujours une large place.

Le N°3 faisait déjà ses 40 pages. La première couverture cartonnée sur papier couleur arrivait au N° 38. L'impression sur papier A3 plié au N° 53 et la première couverture en impression couleur au N° 66.

Quelques numéros sortent du lot, le 58 et son dossier sur la fontaine ou le 69 avec les crues de l'été 2005. Des archives électroniques sont consultables sur le site Web à partir du N°56

Le plus important est peut être que Revel Dialogue reste le fruit du travail des Révélois, d'une commission communication largement impliquée, des correspondants des associations et de tout Révélois voulant prendre la plume.

Dominique Maillet

Bernard Michon

Tour d'horizon

	<i>Çà s'est passé</i>	<i>Çà va se passer</i>
Budget municipal	Le vote des budgets 2009 a eu lieu le 16 mars. Il vous est présenté dans un dossier spécial.	
Inter communalité	La communauté de commune a choisi son nom : Le Grésivaudan.	De nouveaux services de transport doivent se mettre en place avec, entre autre, le transport à la demande.
Ecole	La classe de CM2 a travaillé sur l'école de Revel à travers le 20 ^{ème} siècle.	Une nouvelle ATSEM travaille en maternelle. Des salles de classe seront repeintes durant l'été.
Espace Enfance	Le permis de construire a été accordé le 7 avril. Les offres des entreprises sont en cours de dépouillement.	Le chantier doit démarrer mi-juin.
Logements sociaux	Les travaux ont démarré en avril.	Vous êtes sollicités pour proposer des noms aux deux OPAC. Nous attendons vos propositions jusqu'à fin mai.
Animations	Un marché aux fleurs, des ventes de gâteaux et autres douceurs pour soutenir les sorties scolaires, une soirée de fête et de repas partagés.	Vide grenier le 17 mai, la fête de l'été le 13 juin, le cinéma en plein air le 2 juillet, la vogue le 4 juillet, et plein d'autres dates en dernière page : pas le temps de s'ennuyer à Revel !

Dates du Cinéma en plein air

Si le programme des différents films qui seront visionnés est en cours de validation, nous pouvons d'ores et déjà vous en donner les dates (et le lieu de repli en cas de mauvais temps).

Venon : Vend. 12 juin (annulé si mauvais temps) Ste Agnès : Vend 19 juin (Salle des fêtes de St Mury)

Laval : Sam 20 juin (Ecole maternelle)

La Combe : Mar 23 juin (Salle des fêtes)

Vaulnaveys le Haut : vend 26 juin (Salle Polyvalente)

Revel : jeudi 2 juillet (Salle Oursière) avec la projection de **Mamma Mia**

Le Pinet : Vend 3 juillet Salle polyvalente

St Jean le Vieux : Sam 4 juillet (salle Oursière à Revel)

St Mury : Sam 11 juillet (Salle des fêtes)

Chamrousse : Jeudi 30 juillet (Salle polyvalente)

On vous attend nombreux

A noter : en raison des travaux de l'OPAC, la séance de Revel aura lieu sur le terrain de foot



Budget 2009

Cet article donne des éléments (montants arrondis) sur le budget de la commune de Revel réalisé en 2008 et le budget 2009 voté par le conseil municipal en mars. La commune gère deux budgets séparés :

- (1) le budget eau et l'assainissement
- (2) le budget communal

Ces Budgets dits Primitifs (BP) contiennent les prévisions de dépenses et de recettes, en fonctionnement et en investissement, pour l'année 2009. Ce budget autorise la mairie à engager des dépenses dans la limite des crédits votés et à percevoir les recettes votées. C'est donc à la fois un acte d'autorisation et de prévision. Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes.

Des Décisions Modificatives (DM) en cours d'année et un Budget Supplémentaire (BS) traditionnellement en automne permettent de corriger ce budget primitif sous réserve de respecter l'équilibre budgétaire.

Budget Eau & Assainissement

Les recettes en Eau & Assainissement ont été de 261 189€ en 2008 pour des dépenses à hauteur de 203 754€. L'année 2008 a donc dégagé un excédent de 57 435€ dont une grande majorité provient des nombreux raccordements en eau et/ou assainissement effectués et facturés en 2008, des recettes qui ne se retrouveront pas en 2009.

Dans le budget de fonctionnement, les ventes d'eau aux abonnés représentent environ 63 000€, les locations de compteurs environ 36 000€ et les redevances d'assainissement collectif autour de 17 000€, soit un total de 116 000€, environ 55% des recettes si on exclue les recettes exceptionnelles de raccordements.

Le budget communal a subventionné en 2008 le budget de l'eau à hauteur de 43 670€ dans le cadre du remboursement des investissements de travaux. Cette subvention sera reconduite sur plusieurs années à 54 700€ en année pleine.

Au regard des nombreuses fuites d'eau qui apparaissent sur notre réseau et du besoin important d'investissement prévisible sur les

	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Total Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
Dépenses	211,282 €	249,080 €	203,754 €	285,370 €
Recettes	211,282 €	253,599 €	261,189 €	285,370 €
Excédent	0 €	4,519 €	57,435 €	0 €

Compte	Description Compte	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Total Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
011	Charges générales	44,012 €	65,652 €	55,086 €	68,969 €
012	Charges de personnel	37,000 €	36,076 €	36,076 €	36,000 €
023	Virement à la section investissement	42,722 €	33,522 €		
042	Opérations d'ordre entre section	66,098 €	66,098 €	65,999 €	130,101 €
65	Autres charges de gestion courante	2,335 €	3,835 €	3,729 €	1,500 €
66	Charges financières	17,935 €	42,717 €	42,716 €	48,600 €
67	Charges exceptionnelles	1,180 €	1,180 €	149 €	200 €
TOTAL DEPENSES		211,282 €	249,080 €	203,754 €	285,370 €

Compte	Description Compte	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Total Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
002	Excédent antérieur reporté F.	16,643 €			
013	Atténuation de charges			370 €	
042	Opération d'ordre entre sec.	26,355 €	26,355 €	26,354 €	29,904 €
70	Produits des services	163,950 €	178,950 €	186,167 €	141,081 €
74	Subventions d'exploitations	4,334 €	4,484 €	4,485 €	9,685 €
75	Autres produits de gestion courante		140 €	142 €	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		43,670 €	43,670 €	104,700 €
TOTAL RECETTES		211,282 €	253,599 €	261,189 €	285,370 €

Eaux & Assainissement Investissements 2009

Excédent 2008 fonctionnement	57,435 €	
Déficit ->2007 investissement	-123,680 €	
Excédent 2008 investissement	231,962 €	
Excédents précédents (total)	165,717 €	
Reste à réaliser	-3,105 €	
Remboursement du capital emprunts précédents	-32,107 €	
Remboursement du capital nouvel emprunt	-22,593 €	
Amortissements – dépenses	-29,904 €	
Amortissements – recettes (subventions)	130,102 €	
Virement de section fonctionnement	0 €	
Tronçon des Faures (eau uniquement)	-149,600 €	
Travaux	-170,000 €	
Subvention	20,400 €	
Travaux à venir	-60,510,00 €	

Le conseil municipal a choisi de faire en 2009 des travaux sur le réseau d'eau potable vers le hameau des Faures, hameau fortement touché par les fuites successives au cours de ces dernières années. Le montant prévu pour ces travaux est de 170 000€ avec des subventions autour de 20 400€.

On comprendra en résumé que le budget Eau & Assainissement est fortement subventionné par le budget communal pour permettre de dégager une capacité d'investissement afin de réaliser des travaux sur le réseau d'eau potable. Il est prévu de dégager environ 50 000€ par an, ce qui permettrait de faire un tronçon tous les deux-trois ans environ.

prochaines années, le conseil municipal a souhaité augmenter en 2009 la subvention du budget communal de 50 000€, soit donc une subvention totale de 104 700€, 37% des recettes totales.

A noter également qu'une partie des charges de personnels (pour 36 000€) de la commune est attribuée au budget Eau & Assainissement. Vu les nombreuses fuites d'eau et le temps passé, cette charge semble être un minimum.

Le budget Eau & Assainissement a été caractérisé en 2008 par un fort investissement lié à un emprunt levé à cette occasion (environ 700 000€). C'est ainsi plus de 879 292€ qui ont été dépensés en 2008 en investissement pour les travaux sur les réseaux d'eau & assainissement.

Il est à souligner plusieurs subventions venant alléger nos dépenses en investissement, notamment une subvention exceptionnelle de 45 000€ de la part de la Communauté de Commune du Balcon de Belledonne. En tenant compte des résultats reportés des années précédentes et de l'excédent 2008 complètement reporté en investissement, notre capacité d'investissement en 2009 est autour de 165 000€. C'est peu au regard de notre besoin total d'investissement sur notre réseau qui commence à montrer des signes de faiblesse.

Budget Communal

Le budget communal dépasse le million d'euros en fonctionnement : 1 088 223€ en 2009. Les recettes sont assurées à 40% par les impôts locaux directs, 9% par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), 34% par des dotations et subventions (essentiellement l'Etat, la région et le département).

Le budget communal subit un important changement en 2009 puisqu'il reposait jusqu'à présent sur une partie de la taxe d'habitation (TH), de la taxe foncière sur le bâti (TFB), de la taxe foncière non bâti (TFNB) et de la taxe professionnelle (TP). L'autre partie de ces taxes contribuait à la recette de la Communauté de Commune des Balcons de Belledonne. Avec la nouvelle intercommunalité du Grésivaudan, l'ensemble de la taxe professionnelle va à la Communauté de Commune du Pays du Grésivaudan. C'est le principe de la Taxe Professionnelle Unique (TPU).

En contrepartie, la commune reçoit désormais l'ensemble des trois autres taxes (TH, TFB, TFNB) et une attribution de compensation est mise en place pour équilibrer le budget à la création de cette nouvelle intercommunalité.

Budget Communal

	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
Dépenses	1,020,477 €	1,018,858 €	998,844 €	1,088,223 €
Recettes	1,020,477 €	1,100,599 €	1,278,480 €	1,088,223 €
Excédent	0 €	81,741 €	279,636 €	0 €

Compte	Description Compte	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
011	Charges générales	311,206 €	307,677 €	267,357 €	320,335 €
012	Charges de personnel	397,990 €	412,205 €	405,311 €	407,390 €
023	Virement à la section investissement	18,409 €	8,184 €		
042	Opérations d'ordre entre sec.	1,244 €	1,244 €	48,035 €	1,244 €
65	Autres charges de gestion courante	233,538 €	266,238 €	256,279 €	336,344 €
66	Charges financières	56,780 €	21,780 €	21,153 €	22,200 €
67	Charges exceptionnelles	1,310 €	1,530 €	709 €	710 €
TOTAL DEPENSES		1,020,477 €	1,018,858 €	998,844 €	1,088,223 €

Compte	Description Compte	Budget Primitif 2008	Budget Voté 2008	Total Réalisé 2008	Budget Primitif 2009
R002	Partie excédent fonction. 2008				27,922 €
013	Atténuation de charges	20,000 €	33,100 €	42,036 €	10,800 €
042	Opération d'ordre entre sec.			13,792 €	
70	Produits des services	23,124 €	57,496 €	145,657 €	59,047 €
73	Impôts et Taxes	570,000 €	582,203 €	595,584 €	603,887 €
74	Dotations et participations	356,353 €	409,600 €	430,069 €	367,737 €
75	Autres produits de gestion courante	51,000 €	15,500 €	15,498 €	14,500 €
76	Produits financiers			5 €	4,330 €
77	Produits exceptionnels		2,700 €	35,839 €	
TOTAL RECETTES		1,020,477 €	1,100,599 €	1,278,480 €	1,088,223 €

	Bases 2009	Taux% Revel 2008	Recettes Revel avec taux 2008 (simulation)	%CCBB 2008	Recettes CCBB avec taux 2008 (simulation)	Taux 2008 Revel+CCBB reportés en 2009	Recettes Revel 2009 (simulation)
Taxe Hab.	1755000	10.74%	188,487 €	0.64%	11,232 €	11.38%	199,719 €
TFB	1043000	19.67%	205,158 €	1.34%	13,976 €	21.01%	219,134 €
TFNB	20800	60.81%	12,648 €	2.64%	549 €	63.45%	13,198 €
Taxes Locales			406,294 €		25,757 €		432,051 €
Taxe Prof. (estimé)	182667	16.87%	30,816 €	1.24%	2,265 €		n/a
Attrib. Compensation			n/a				20,893 €
DGF / compensation TP			14,578 €				1,312 €
TOTAL			451,688 €				454,256 €

Le conseil municipal a souhaité maintenir les taux des taxes locales (TH, TFB, TFNB) à leur niveau de 2008. Le contribuable verra par contre une seule colonne sur sa feuille d'imposition : celle de la commune puisque l'interco ne se finance plus que par la taxe professionnelle (à l'inverse, les entreprises sur Revel ne verront plus que la colonne de l'interco). Pour un particulier dont la valeur locative de ses biens ne change pas, cela correspond à un impôt constant en global.

On voit dans la simulation que la commune perdrait environ 20 000€ (en incluant la perte

de Dotation Globale de Fonctionnement DGF liée à la taxe professionnelle) qui est compensée par une attribution de compensation. La commune conserve donc son niveau de recette en maintenant une pression fiscale constante.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmente elle de 90 503€ à 94 726. Du fait de l'augmentation du nombre de ménages, le taux d'imposition baisse de 9.3% à 9.04%. Pour rappel, elle était de 10.2% en 2004, la baisse est donc significative sur une période de 5 ans.

L'excédent de fonctionnement du budget communal a été en 2008 de 279 636€, soit 22% des recettes. Sur les 5 années précédentes, l'excédent était en moyenne de 230 000€; 2008 est donc une année plutôt bénéfique sur ce point.

Il est toutefois important de regarder le poids de la dette et des remboursements des emprunts. Entre 2003 et 2007, l'annuité de la dette est passée de 100 000€ à 41 000€. Notre capacité d'Autofinancement net (en simplifiant : nos excédents moins les remboursements en capital des emprunts) est autour de 180 000€ annuel (environ 16% des recettes de fonctionnement).

Cet historique et l'emprunt pris en 2008 pour le projet de l'Espace Enfance apportent un solde d'investissement de 802 294€ auquel s'ajoute un report d'excédent de 2008 de 251 714€.

En bref, la commune de Revel a de réelles

capacités d'autofinancement de ses projets. L'année 2009 illustre cet état de fait avec de grands projets d'investissements.

Le plus important de ces projets est l'Espace Enfance avec un plan de dépenses de 1 089 036€ et des subventions à hauteur de 407 115€.

Le budget prévoit aussi des dépenses pour les accès autour des nouveaux logements OPAC. Le conseil communal a également souhaité subventionner ces logements dans le cadre d'une démarche de Bâtiment Basse Consommation (BBC).

La commune a connu des fortes pluies sur la voie communale 10 (VC10) et nécessite des réparations très coûteuses. Une partie (105 000€) est prévue en 2009 ainsi que l'étude pour les travaux ultérieurement.

Un budget de 64 000€ est également alloué aux travaux sur des murs dont la commune est responsable.

Des routes forestières sont également prévues pour 52 000€ avec un taux de subvention de 80%.

Des travaux dans les classes sont aussi au budget ainsi que l'informatisation de la bibliothèque pour aider au travail des bénévoles et apporter plus de services aux lecteurs.

Le tableau ci-joint liste l'ensemble des projets d'investissements retenus pour 2009, résultat des priorités que se donne le conseil municipal pour cette année 2009.

Il est toutefois à noter qu'un tel budget d'investissement est exceptionnel pour la commune de Revel. Mais c'e sont des investissements qui contribuent à maintenir un cadre de vie et de sécurité dans notre village.

Olivier Thizy

	Dépenses	Recettes
Solde d'investissement reporté		802,294 €
Excédent fonctionnement reporté		251,714 €
FCTVA		22,000 €
Taxe Locale d'Equipe		20,000 €
Remboursement Capital emprunt	41,800 €	
Espace Enfance	395,000 €	407,115 €
Reste à réaliser (espace Enfance)	694,036 €	
Reste à réaliser (hors espace enfance)	18,200 €	
Versement à TOPAC	60,507 €	
Travaux voirie OPAC	58,465 €	45,600 €
Subvention région & CGI pour OPAC		35,008 €
Autres investissements		
Informatisation bibliothèque	8,500 €	6,800 €
Commission école	2,570 €	
Ordinateur secrétariat	1,000 €	
Amélioration éclairage public	2,600 €	592 €
Entretien toitures bâtiments communaux	21,000 €	
Classe école (peinture/sol et/ou dalle)	25,000 €	
Stores classe maternelle (GS)	2,000 €	
VC10 Réfection voirie	105,000 €	
VC10 Etude	2,655 €	
Mur & ancrage	64,000 €	
Local poubelle	7,300 €	
Fraise à neige à pneus	2,500 €	
Chaînes camion	2,700 €	
Tronçonneuse à remplacer	520 €	
Tn-flash pour nouveau Toyota	1,200 €	
2ème souffleur	540 €	
4 bacs verre/papier	7,345 €	3,600 €
Remplacement 2 bacs/containers	1,000 €	
Etude sécurité routière centre village	2,000 €	
Défibrillateurs (x2)	3,000 €	
Forêt: la Combe Freydières	32,000 €	25,600 €
Forêt: route de pré-Raymond	20,000 €	16,000 €
Provision pour projet à venir	63,885 €	
TOTAL	1,636,323 €	1,636,323 €

La vie municipale

Petit rappel sur les feux de jardin

La réglementation relative au brûlage des déchets végétaux a plusieurs fois évoluée ces derniers mois, et nombre de Revelois sont, de bonne ou mauvaise foie passés outre la dernière mouture. Il nous semble donc intéressant d'en rappeler les principes.

Concernant les matériaux :

- Seuls les déchets de bois à éliminer **suffisamment secs** seront brûlés **pour diminuer au maximum la fumée**,
- Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse, verdure...) est interdit,
- L'adjonction de tous produits pour activer la combustion est interdite.

Le feu est interdit du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre. A l'exception de ces dates, le feu ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et **son extinction devra avoir lieu avant 20 heures**.

En conclusion, le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées. Pour cela, le brûlage doit être effectué à une distance minimale.

Nous rappelons que l'usage d'un broyeur ou le transport à la déchèterie est une alternative nettement préférable au brûlage.






Rappel des horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuse, bricolages divers...).

	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos






Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

Urbanisme

Permis de Construire

-  STEPHENS Robert, Lot Le Verger de Revel, Le Galapant, construction d'une maison individuelle accordée
-  EYNARD Christine, Les Jacquets, transformation et extension d'une maison individuelle accordées
-  CARRERA Guy, Le Bourg, Hangar pour matériel et stockage de bois refusé
-  MERLIER Jacques et Nicoletta, Combe Rosée, permis annulé pour réhabilitation d'une grange
-  MAIRIE DE REVEL Le Village, Réalisation d'un bâtiment comprenant L'Espace Enfance et 2 salles associatives acceptés

Déclaration de Travaux

-  CORNIER Louis, Le Bourg, changement de tuiles accepté
-  M Mme SCHMITT, Le Soubon, annulation de Demande Préalable pour un garage
-  WATT et HOME (Mignot Patrick), les Faures, pose de panneaux photovoltaïques acceptée
-  DELABAERE Philippe, Les Roussets, micro centrale photovoltaïque acceptée
-  LETERME Dominique, Les Jaillets, transformation d'une porte fenêtre en fenêtre acceptée

Certificats d'Urbanisme

 *Néant*

Travaux

Projet Espace Enfance

La concrétisation de ce long projet s'amorce puisque le permis de construire a été accordé le 7 avril 2009, qu'un appel à la concurrence a été lancé pour les 13 lots concernant la déconstruction et les travaux et que l'ouverture des plis a eu lieu le 21 avril. A noter que la mairie a reçu 92 réponses en tout et que de nombreuses entreprises se sont déplacées avant de faire leur devis. Tous les lots ont eu entre 3 et 12 offres. Le chantier doit démarrer mi-juin

pour une durée de 12 mois ce qui devrait permettre de livrer les locaux à la rentrée 2010.

Nous avons décidé de rajouter des panneaux photovoltaïques sur le pan sud de toiture pour une surface de 90 m² en monocristallins. Grâce à ce choix pour une énergie renouvelable de plus (nous avons déjà, outre une isolation renforcée, une pompe à chaleur pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire solaire et une VMC double-flux) notre bâtiment est considéré comme bâtiment à basse consommation (BBC). Les calculs prévisionnels le placent à une consommation énergétique inférieure à 72 % à la RT 2005 (indice à respecter en dépense de chauffage et d'eau chaude sanitaire.)

L'Espace Guimet va donc être durant une bonne année le théâtre de gros travaux ayant un impact indéniable sur les activités qui se faisaient dans ces lieux. Il est à prévoir quelques nuisances sonores et de circulation mais les deux chantiers (logements OPAC et Espace Enfance) bénéficient d'une coordination hygiène et sécurité, et gageons que les choses se dérouleront pour le mieux, avec la compréhension de tous.

Sylvaine LADAKIS. Commission travaux



Logements sociaux OPAC

Le projet des 7 logements situés à proximité du centre village et en contrebas des logements OPAC actuels est en phase travaux. La route d'accès commandée par la Commune de Revel a été réalisée en mars. La finition en enrobé sera faite à l'issue du chantier des logements.

Les entreprises choisies par l'OPAC ont démarré le terrassement le 10 avril. La terre végétale a été stockée après décapage du champ dans l'espace entre l'actuel terrain de foot et le tennis, en vue de créer un terrain plat qui une fois replanté pourra être utilisé plus facilement.

L'ensemble du chantier de construction des logements est prévu pour durer 12 mois (hors prolongation) ce qui pourrait permettre de prévoir une livraison pour le début de l'été 2010.

Pendant tout ce temps, l'accès au chantier se fait par le haut de la route (voie communale n°10) qui se trouve remise à double sens jusqu'au chantier. Le contrebas, entre l'école et le chantier, est toujours en sens unique dans le sens de la montée.

Il est vivement recommandé d'éviter d'emprunter cette route en semaine (en voiture ou à pied) à cause des engins de chantier, des circulations de camions et des blocages ou retard que cela pourrait causer car cette route est étroite.

Sylvaine LADAKIS, Commission travaux

On fait du Karaté à la salle de l'Oursière ou de la gym à la grange Freydane.

On a pris l'habitude de nommer notre patrimoine municipal avec des noms de lieux dits.

A l'occasion de la construction du deuxième OPAC, nous souhaitons lui donner un nom et en profiter pour baptiser le premier.

Une montagne, un lac, un lieu dit ; choisissez parmi les propositions ci-dessous ou amenez les vôtres avant le 31 mai par mail à mairie@revel-belledonne.com ou par courrier à la mairie.

La chaume, La Draye
Lac : Merlat, Claret, Longet,
Roche Blanche, Rocher Mottin,
Pierre dressée
Les trois ruisseaux, Les quatre chemins

OPAH - J'améliore mon logement

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : J'améliore mon logement.

La communauté de commune vous permet de bénéficier d'un financement majoré pour améliorer votre habitat.

Vous bénéficiez d'un service gratuit pour :

- vous informer sur les subventions, les prêts, les avantages fiscaux,
- vous conseiller dans vos demandes de subventions,
- vous conseiller techniquement pour des projets de maintien à domicile de personnes âgées ou d'adaptation de logement au handicap,
- vous proposer une étude de faisabilité technique et de rentabilité financière d'un projet locatif.

Vous bénéficiez de subventions pour :

- produire des logements locatifs,
- améliorer le confort,
- adapter un logement au handicap,
- rénover un logement.

L'étude est financée par la communauté de commune.

Le projet est subventionné par la communauté de commune, l'ANAH et la région Rhône-Alpes.

Appelez le N° Gratuit : 0 800 121 530 pour vous informer ou prendre un rendez-vous.

Mireille BERTHUI

Forêt

Une coupe de bois a été effectuée sur le périmètre de captage de Freydières pour préserver les ouvrages d'art du captage (tunnel collecteur et drains). Des travaux de mise en conformité seront par la suite nécessaires.

CCAS - Bilan Budget 2008

Le CCAS aide les enfants et les jeunes

Les chèques ados : en 2008 le CCAS de Revel a financé pour 1 700 € de chèques ados : chaque année, les jeunes de 12 à 18 ans peuvent bénéficier de 3 chèques de 10 € pour financer des activités sportives ou culturelles.

Coups de pouce « vacances autonomes » : des coups de pouce sont aussi attribués selon les dossiers présentés en commission animation. En 2008, 4 jeunes ont bénéficié d'un coup de pouce pour des projets de vacances autonomes : un séjour dans les Alpes Maritimes, le tour du Mont Blanc, un projet humanitaire à Madagascar, un autre au Costa Rica.

Aide au transport pour les étudiants : 360 € ont été versés en 2008 pour l'aide à des jeunes de 18 à 23 ans, dont le quotient familial est inférieur à 1280 €.

2 650 repas ont été subventionnés par la mairie de Revel pour les enfants auprès du Restaurant Scolaire. L'aide s'élève à plus de 4 400 €. Les familles paient les repas pour leurs enfants entre 4,65 € et 1,50 €. 21 familles sont concernées par cette aide.

3 200 € ont été versés pour la participation des enfants aux activités du ROC, de l'AFR, du centre de loisir communal, des sorties de classe, de la garderie péri scolaire, aide à la petite enfance, en fonction du quotient familial des familles.

Le CCAS aide les personnes âgées

Le CCAS aide à l'élaboration et vérifie les dossiers de demande d'aide d'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. Il est chargé d'envoyer ces dossiers au Conseil Général de l'Isère.

Des dossiers de **demande d'hébergement** en centre de long séjour sont disponibles en mairie (MAPAD de Frogès, centre de long séjour Philibert à St Martin d'Hères).

Le CCAS vous aide également dans vos démarches de demande de service de **Téléalarme**. Une aide financière est également versée la première année, si vous ne bénéficiez pas de l'APA.

1 700 € ont été versés en 2008 au titre de l'**exonération de l'abonnement de l'eau** pour les personnes âgées de plus de 65 ans qui ne sont pas imposables.

Une participation financière est versée chaque année par le CCAS pour un **voyage de groupe** organisé par le Club du Perlet.

Le CCAS a organisé depuis début 2009 le **portage des repas à domicile**. Les personnes de plus de 70 ans et non imposables bénéficient de 1 € d'aide par repas. Les demandes de portage de repas et d'aide sont à faire en mairie, qui

transmet au prestataire de service. 1 500 € ont été budgétisés en 2009 pour cette aide.

Le CCAS a signé une convention avec l'association Transgrésivaudan pour du **transport à la demande des personnes de plus de 70 ans** ayant des problèmes de déplacement. Le jeudi matin un minibus vient sur la commune et transporte les personnes intéressées jusqu'au marché de Domène. Le Club du Perlet aide les personnes à accéder au minibus. Prendre contact avec la mairie pour vous inscrire.

Pour Noël les personnes de plus de 70 ans ont le choix entre **un abonnement à une revue ou un colis**.

Depuis cette année le choix des revues est à faire parmi les titres suivants : Notre Temps, Automobile Magazine, Saveurs, Sciences et Vie, Balades en France, Mon jardin ma maison, Les dossiers de l'actualité. 30 personnes se sont abonnées à une revue.

En 2008, 56 **colis de Noël** ont été livrés aux personnes âgées de la commune. Les personnes en résidence peuvent avoir un colis douceur.

Le CCAS invite les personnes âgées de la commune à partager **une galette des rois**.



Portage des repas, c'est parti !

Depuis la mi février, la société Age d'Or Services assure la livraison à domicile de repas sur la commune. A ce jour, 8 personnes ont opté pour ce nouveau service, à raison soit d'un repas tous les jours ou pour d'autres une à deux fois par semaine. Cette prestation, associée à d'autres services pour certaines personnes (transport, aide à domicile, soins infirmiers...) permet de conforter leur maintien à domicile. Aujourd'hui, si ce service est encore fragile du

fait du faible nombre d'utilisateurs, pour ceux qui l'utilisent, le résultat est... 100 % positif.

En premier lieu, tous mettent en avant la variété des menus qui leur est proposé et sont ravis d'avoir une alimentation davantage diversifiée par rapport à ce qu'ils mangeaient auparavant et d'aucun de se plaindre des portions qui leur permettent d'assurer le repas du soir ou un deuxième repas. Et ces mêmes personnes sont unanimes sur la qualité des repas, « C'est très bon ».

Certaines personnes sont soulagées, à travers ce service, de moins « peser » sur leur entourage proche, famille ou voisins. Et si cette entraide doit être maintenue, elle peut trouver bien d'autres moyens pour exister et perdurer. La visite cordiale du « livreur », deux à trois fois par semaine selon la formule retenue, est aussi mise en avant comme un plus par les utilisateurs. Par ailleurs, les relations entre la société de portage et le CCAS permet une vigilance sur d'éventuels besoins que certaines personnes âgées pourraient avoir.

En conclusion, chacune des personnes est satisfaite et nous nous réjouissons pour elles. Si d'autres personnes sont intéressées, d'une façon pérenne ou temporaire, n'hésitez pas à contacter Myriam à la mairie si vous souhaitez formaliser votre demande ou avoir des informations complémentaires.

Thierry Mazille

Aide aux familles ou personnes en difficulté

Le CCAS aide également les familles pour des **aides d'urgence ponctuelles**. Un lien est fait avec l'assistante sociale de secteur.

Les demandes de **dossier d'aide sociale** auprès du Conseil Général sont disponibles en mairie.

Pour financer toutes ces actions, le CCAS est financé par une subvention de la commune. En 2008, 16 000 € ont été versés au CCAS.

Organisme de droit privé, le CCAS peut également recevoir des dons qui aident au financement de ses actions.

Mireille Berthuin

Espace Belledonne

L'association Espace Belledonne gère des fonds européens pour la mise en place d'actions sur son territoire. Le programme européen Leader 2007-2013 a pour ambition d'accompagner notre territoire à travers un certain nombre d'actions.

La réponse proposée est de définir et de mettre en œuvre une démarche de « Qualité Territoriale » déclinée par les 4 piliers du Développement Durable (DD):

1. Développer des pratiques innovantes en vue de conforter l'économie locale,
2. Développer de nouvelles pratiques de gouvernance,
3. Renforcer le lien social,
4. Valoriser l'identité territoriale par les spécificités « Montagnes de Belledonne ».

Ce programme est composé de fiches actions qui définissent le cadre d'intervention du programme Leader :

- La mise en réseau des acteurs concernés (dont la culture et le patrimoine),
- La qualité architecturale et paysagère du territoire (dont les énergies renouvelables),
- La gestion de l'espace et le soutien de la filière locale,
- La gestion concertée de la forêt,
- Le tourisme et les activités de loisirs,
- Le patrimoine naturel (gestion, valorisation...),
- La coopération internationale avec d'autres programmes leader.



L'Espace Belledonne met à disposition de ce programme une animatrice et un gestionnaire à temps plein ainsi qu'une stagiaire coopération durant 6 mois et une chargée de mission tourisme pour 3 ans. Le financement européen s'élève à 1.7 million d'euros.

En parallèle, en réponse à un appel à projet de la région Rhône-Alpes, l'Espace Belledonne a été labellisé « Territoire Remarquable de Montagne » pour lequel deux volets de travail seront développés :

Volet A : Programme de développement sur 3 ans pour impulser une dynamique sur le territoire. Son élaboration est destinée à mettre en œuvre une stratégie autour de « l'émergence d'un tourisme durable, face à une attente de proximité ».

Ce programme d'actions concerne 6 projets :

1. Mission de coordination du programme par l'Espace Belledonne,
2. Mission d'accompagnement des acteurs touristiques du réseau « Au Fil de Belledonne »,
3. Valorisation pédagogique des milieux forestiers et pastoraux avec le développement d'outils pédagogiques pour la découverte de ces milieux, la valorisation du patrimoine naturel et l'aménagement de sites de découverte,
4. Mission de coordination des stations d'altitude dans la mise en œuvre de la charte nationale du DD des stations de montagne,
5. Réalisation et animation du tour des alpages de Belledonne par les sentiers d'altitude,
6. Mission d'appui méthodologique dans le pilotage et l'évaluation de ce programme.

Volet B : Mise en place d'un transfert d'expérience entre le Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse et l'Espace Belledonne. Le thème retenu concerne la mobilisation de la ressource forestière. Une méthodologie sera apportée aux acteurs concernés au travers d'un ou deux projets de desserte pilote en Belledonne.

Ces deux démarches, européenne et régionale, nous permettront de poursuivre le travail engagé afin d'obtenir la reconnaissance de PNR.

*Sophie Gouin, Espace Belledonne
Hélène Fanet, Revel et Le Grésivaudan.*

Le Grésivaudan

ou la Communauté de Commune du Grésivaudan

Au 1^{er} janvier 2009, la Communauté des Communes du Grésivaudan a repris l'ensemble des compétences des anciennes communautés de communes.

Dans un premier temps, cette fusion a permis de soutenir communautairement le programme « Nano 2012 » et de mettre en place l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU).

La communauté s'est également trouvé un nom, elle s'appellera tout simplement : Le Grésivaudan.

NANO 2012

Le 23 février, le conseil communautaire a autorisé le Président du Grésivaudan (F. Brottes) à signer la Convention Cadre avec l'Etat, le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la ville de Grenoble et la METRO. Le budget de ce programme s'élève à 3750 Millions d'euros et représente la création

de 660 emplois directs au sein de STMicroelectronics Crolles et Grenoble.

L'Etat s'engage à hauteur de 477 Millions d'euros et les collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, le Grésivaudan, Crolles, la Metro et Grenoble) à hauteur de 175 Millions d'euros. La part consentie par le Grésivaudan est de 82.5 Millions d'euros.

La Taxe Professionnelle (TP) permet de financer les investissements des collectivités locales et représente 70% des investissements publics sur le territoire national. En cas de réforme de la TP, les participations des collectivités au programme Nano 2012 seraient revues en conséquence.

Au sein de l'intercommunalité du Grésivaudan, une motion relative à la réforme de la TP a été votée. Elle stipule qu'un revenu de substitution de même niveau et évolutif soit intégré au sein d'une refonte de l'ensemble de la fiscalité locale.

L'AOTU

Dès 2006, le syndicat mixte du Grésivaudan a mené une réflexion sur le transport collectif dans le Grésivaudan. Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Grésivaudan a pris cette compétence et son statut juridique lui permet sa mise en place. L'exercice de cette compétence devrait prendre sa pleine mesure à la fin de cette année.

Dès sa mise en place, la taxe « Versement Transport » (VT) sera prélevée auprès des employeurs publics et privés de plus de 9 salariés, à hauteur de 0,06 % de la masse salariale.

Quels changements pour les usagers à Revel ?

Depuis le 1^{er} janvier, Revel fait partie du périmètre de l'AOTU et le Grésivaudan reprend la compétence transport au Conseil Général pour le transport des écoles. Les lignes Transisère internes au Grésivaudan seront transférées au Grésivaudan dès la rentrée 2009.

- **Le transport scolaire pour les écoles de Revel et Saint-Jean-le-Vieux :** Rien n'est modifié dans son fonctionnement et des conditions pour bénéficier de la gratuité des transports. Seuls les dossiers de demande de transport seront à envoyer au Grésivaudan (au lieu du Conseil Général). Tous les

renseignements utiles seront inscrits sur le dossier transmis par l'école.

- **Le transport scolaire pour le collège et le lycée :** Identique

- **Pour les lycéens de Villard-Bonnot :** Ils conservent une carte gratuite donnant accès à 1 aller-retour par jour de classe sur le bus identifié sur la carte. L'achat d'un abonnement mensuel ou trimestriel demi-tarif permettra une libre circulation sur le réseau de transport collectif.

- **Les élèves titulaires d'une carte 08/09** et ne changeant ni d'établissement et ni de domicile recevront leur nouvelle carte 09/10 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Les élèves qui ne bénéficient pas d'une carte gratuite pourront circuler librement sur le réseau à condition d'être muni d'un titre de transport : **gratuit pour les - de 12 ans et demi-tarif pour les 12-25 ans (abonnement annuel 40 euros).**

Dès septembre 2009, l'AOTU prendra en charge le réseau existant. Son extension dans la vallée et le transport à la demande sur notre commune seront fonctionnels dès janvier 2010. Nous vous tiendrons informés des modalités pratiques de sa mise en place à la rentrée de septembre.

Hélène Fanet

Agriculture - ADABEL

L'ADABEL, Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne regroupe agriculteurs, élus et partenaires socio-professionnels des 22 communes du massif de Belledonne pour que vive l'espace agricole de notre territoire.

L'Assemblée Générale du 7 avril dernier a reconduit le bureau et le Conseil d'Administration. Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité. Comme à chaque assemblée générale, ce fut l'occasion d'échanger entre tous les membres.

Il a été demandé à l'ADABEL de renforcer ses animations auprès des scolaires. Par ailleurs, des cantines sont intéressées par les produits



fermiers. Le réseau « Les fermes de Belledonne » regroupe 16 producteurs fermiers, tous engagés dans une démarche de qualité (charte « Agriculture Bio » ou « Bienvenue à la ferme »). Quatre nouveaux producteurs sont attendus d'ici la fin du printemps.

Les besoins de main d'œuvre des exploitants existent, la réponse n'est pas toujours immédiate au vu de l'étendue du massif. Le problème du foncier reste le frein majeur à l'installation agricole.

Enfin, la mise à disposition d'une animatrice « foncier local », juriste de formation pourra répondre aux différentes questions d'ordre juridique.

Hélène Fanet

Contact : animatrice Adabel
Isabelle ROBLES, 04 76 20 68 45
isabelle.robles@isere.chambagri.fr

Un an à la mairie

Il y a un an déjà, vous nous accordiez votre confiance pour remplir au mieux notre mission au sein du conseil municipal. Certains d'entre nous avaient à leur actif une expérience mais pour les autres, c'était le saut dans l'inconnu avec pour moteur une forte envie de s'investir.

Une année bien nécessaire pour apprendre à travailler ensemble et pour que chacun trouve sa place et son mode de fonctionnement. Une chose est certaine, l'investissement et la motivation de l'équipe sont intacts face aux multiples dossiers.

tm

Un an déjà dans l'équipe municipale, un an de travail intense au sein du conseil et des commissions. L'organisation est aujourd'hui rodée, nous nous retrouvons une soirée tous les 15 jours, en plus des conseils municipaux. Puis dans chaque commission nous avons des réunions les autres soirs, avec du travail à préparer, notamment pour les commissions Finances et Communication avec le Revel Dialogue.

Nous travaillons en équipe sur certains sujets. La rencontre d'autres élus est enrichissante. Ce n'est pas toujours facile de travailler ensemble, mais on apprend de mieux en mieux à le faire.

Depuis un an je me suis principalement chargée du CCAS. Des dossiers devaient aboutir sur le transport, ainsi que sur le portage des repas à domicile. J'ai travaillé sur ces 2 dossiers en contact avec des associations ou d'autres communes. Puis je suis allée au domicile d'une vingtaine de personnes âgées de la commune. Ces rencontres m'ont permis de connaître les habitants, d'échanger sur les besoins. J'ai sincèrement beaucoup appris de ces rencontres.

Pour la commission Finances, la préparation des budgets nous a fait travailler sur l'ensemble des fonctions de la commune. L'élue en charge d'un dossier présente son travail et argumente la demande devant toute l'équipe.

De nouveaux dossiers sont à traiter. Je vais m'engager sur la partie Agenda 21 et développement durable.

Dans la nouvelle communauté, je travaille dans la commission logement-habitat : les nouvelles constructions des 10 années à venir se prévoient aujourd'hui. Je fais partie également d'un groupe de travail sur les services à la population, plus particulièrement pour les personnes âgées.

La mairie traite tellement de dossiers différents. Cela m'a surpris. Le travail à faire dans les commissions est considérable.

En plus des réunions le soir et du travail le week end, je prends un jour par semaine sur mon temps de travail pour la mairie. L'emploi du temps est chargé mais j'aime ce que je fais. C'est un engagement que je trouve utile et pour lequel j'ai trouvé un sens.

Les projets ne manquent pas, ce serait plutôt le temps ... aujourd'hui je trouve un équilibre entre vie de famille, vie municipale et vie professionnelle. Mais il m'a bien fallu 6 mois pour arriver à cet équilibre. Pourvu que cela dure !

Mireille BERTHUIIN

CR des conseils municipaux

conseil du 16 mars

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Guillaume Capron ; Hélène Fanet ; Sylvaine Ladakis ; Dominique Maillat ; Thierry Mazille ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Vincent Pelletier ; Olivier Thizy

Absents : Gérard Hostache

Procurations : Laurence Leroux à Bernard Michon et Henri-Pierre Chapuis à Thierry Mazille

Compte de gestion du budget principal 2008

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte de gestion du receveur de la Trésorerie de Domène pour 2008 à l'unanimité.

Compte de gestion du budget annexe eau et assainissement 2008

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe eau et assainissement du receveur de la Trésorerie de Domène pour 2007 à l'unanimité

Compte administratif du budget principal 2008

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2008.

Compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2008

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2008.

Affectation des résultats 2008 du budget principal

Le Conseil Municipal affecte à l'unanimité les 27.922 € d'excédent de fonctionnement 2008 au compte R002 de fonctionnement et 251.714,25 € au R1068 en investissement

Affectation des résultats 2008 du budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal reporte à l'unanimité les 57.435 € d'excédent de fonctionnement 2008 en exploitation R 002.

Vote des Taxes

Compte tenu de la fusion de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne avec le Grésivaudan, les taxes afférentes à cette communauté sont transférées sur les taxes communales. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti).



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



**Zanone
Pascal**

Compte tenu du transfert de taxes, les nouveaux taux seront respectivement :

Taxe d'habitation : 11,38 % ; taxe foncier bâti : 21,01 % ; Taxe foncier non bâti : 63,45 %

Vote des budgets

Budget principal

Fonctionnement : 1.088.223 €

Investissement : 1.636.323 €

Budget voté à l'unanimité

Budget annexe eau et assainissement

Exploitation : 285.370 €

Investissement : 316.219 €

Budget voté à l'unanimité

Désignation Délégué à la commission locale des charges transférées au Grésivaudan

Monsieur le Maire est désigné à l'unanimité comme délégué à la commission locale des charges transférées au Grésivaudan.

Création de deux emplois : filière administrative et filière technique

Créés à l'unanimité pour deux agents en poste à la mairie de Revel (progression de carrière) :

Pour la filière administrative, un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaire,

Pour la filière technique, un poste d'adjoint

technique principal 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaire.

Demande de subvention à l'agence de l'Eau pour mise en conformité de captages d'eau potable

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer une demande de subvention à l'agence de l'eau pour l'étude de mise en conformité des captages d'eau potable comme l'exige la loi sur l'eau.

Demande de subvention pour travaux sur voie communale n° 10

Suite à l'affaiblissement de la route communale n°10 et à l'étude réalisée par le bureau d'études Géolithe, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer toute demande de subvention concernant ce dossier et à lancer les travaux nécessaires dès que possible.

Demande de subvention au Territoire du Grésivaudan (CG38) pour travaux sur routes communales

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à demander une aide et l'autorisation de commencer les travaux pour effectuer le remplacement d'un mur de soutènement au lieu-dit les Geymonds.



**POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU**

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés

Ecole et collège

La sortie de la classe de CM2

Visite de l'entreprise Covidien

Nous avons visité l'entreprise COVIDIEN le 12 mars, après un trajet en car de Revel. Madame Giglio, assistante de direction, nous a accueillis dans une salle de l'usine. Puis deux salariés, Messieurs Ameur et Ben Slimane nous ont ensuite présenté un diaporama sur l'entreprise.

Nous avons ainsi appris que COVIDIEN est une entreprise internationale, qui possède des usines dans plusieurs pays. Celle de Pont-de-Claix emploie 300 personnes et fabrique des aiguilles chirurgicales à partir de fil d'acier.

COVIDIEN a développé des techniques de pointe pour pouvoir répondre à la demande de ses clients et pour garder ses parts de marché. L'entreprise est obligée d'avoir des produits d'excellente qualité fabriqués en un minimum de temps. La devise était, jusqu'en 2007 « Du fil au client en 48 heures ». L'objectif ayant été atteint, elle est aujourd'hui « Des aiguilles et des hommes à la pointe de l'excellence ».

Après le diaporama, nous nous sommes répartis en trois groupes pour visiter les ateliers.

Clarisse, Mathilde, Lucas R, Rémi, Guillaume F, Alizée.

Au cours de la visite des ateliers, nous avons suivi le procédé de fabrication d'aiguilles rondes et triangulaires.

Les étapes de la fabrication sont :

1/ Au début, il faut dérouler un rouleau de fil métallique fin, qui est tendu et coupé à une longueur précise.

2/ Puis, les fils métalliques sont recoupés pour aboutir à des fils de la taille d'une aiguille.

3/ On perce ces fils à une extrémité.

4/ On vérifie que le trou est parfaitement percé, au bon endroit, de la bonne taille.

5/ A l'autre extrémité du fil coupé, on lime pour faire une pointe.

6/ Les aiguilles obtenues sont lavées avec un produit chimique.

7/ On en tord quelques-unes, pour qu'elles aient la forme demandée par les clients.

8/ On les fait durcir en les chauffant à plus de 500°C.

9/ On les enduit de silicone.

10/ Les aiguilles sont ensuite portées dans une salle blanche où elles sont à nouveau lavées et vérifiées avec la plus grande précaution.

Landry, Jordane, Albane, Guillaume R.

Nous remercions vivement l'entreprise COVIDIEN, plus particulièrement Madame Giglio, de nous avoir permis cette visite.

Visite du musée de la viscose

La viscose

Jeudi 12 mars, nous sommes allés au musée de la viscose.

La viscose est une soie artificielle. Le premier fil artificiel a été fait en 1884. La viscose permet d'obtenir du tissu.

La légende de la viscose : il y a très longtemps, une chinoise buvait son thé sous un arbre ; son thé était brûlant et soudain un cocon est tombé dans la tasse. Il a fondu parce que le thé était brûlant. Elle a voulu l'enlever et quand elle l'a pris il s'est déroulé, cela faisait un fil très long.

L'usine de Grenoble : il y avait une usine de la viscose à Grenoble ; elle a ouvert en 1925 et a fermé en 1989. Elle a été détruite en 1994. Il y avait des centaines d'ouvriers venus de tous les pays. Les ouvriers logeaient à Echirolles, près de l'usine de la viscose qui était à un peu plus d'un kilomètre. Les conditions de travail étaient tellement difficiles que les ouvriers ont fait grève à deux reprises en 1936 et 1952. Durant la seconde guerre mondiale, l'usine a tourné sans arrêt pour les allemands. C'était surtout les femmes qui travaillaient à l'usine parce que les hommes étaient au front. Certains employés appartenaient à la résistance.

Tiffany, Justine, Joseph et Marius.

La découverte de la fabrication de la viscose.

1/ Les feuilles de pâte de bois étaient trouées à l'aide d'une gaufreuse.

2/ Les ouvriers les trempaient dans un acide pour que les feuilles de pâte de bois s'en imbibent puis ils les découpaient en tous petits morceaux.



3/ les petits morceaux étaient encore trempés dans de l'acide et ils se transformaient en pâte qui s'appelait du « miel ».

4/ La pâte passait dans un tuyau et quand elle ressortait elle passait encore dans de l'acide qui la solidifiait.

5/ Elle était alors filée « en gâteau ». Les ouvriers vérifiaient que les fils avaient le bon nombre de brins et ils les coloraient.

Nous avons vu un fileur avec sa tenue de travail : gants, tablier, bottes, lunettes ou masques à gaz pour se protéger des gaz, des éclaboussures etc.... Enfin une tapisserie noire et blanche nous a été présentée : elle avait été renvoyée car elle avait des défauts ; elle était fabriquée en soie et en viscose.

Alizée, Annaïs et Lucas T.

La cité

Beaucoup d'ouvriers de la viscose vivaient dans la cité. Ils logeaient dans des maisons avec l'eau courante, les toilettes à l'intérieur, c'était confortable pour l'époque ; c'était agréable car il y avait des jardins ; enfin, les prix étaient dérisoires. Les ouvriers venaient souvent de Hongrie, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Tchécoslovaquie, d'Autriche, de Yougoslavie, de Pologne, de Russie, de Turquie ou du Maghreb... pour travailler dans l'usine.

Dans la cité, les ouvriers faisaient du sport comme le basket, les boules lyonnaises, la pêche, la baignade, le foot, le rugby et l'haltérophilie. Cependant, tout n'était pas rose : les enfants étaient rejetés par ceux du quartier qui leur disaient « tu pues » : en effet, ils sentaient l'hydrogène sulfuré.

Margot, Antoine, Lucas T, Romain

La classe de CM2 rencontre Chantal Vallin, M Cornier et M Carrera

L'école de Revel il y a 30 ans

Mme Vallin a débuté sa carrière d'enseignante à Revel en 1978. Elle a enseigné 24 ans dans cette école. Mme Vallin aimait son travail car elle le trouvait intéressant, et puis elle aimait les enfants. Elle n'a pas été élève à Revel mais elle a choisi cette école car elle aimait la campagne. Mme Vallin a eu des classes de moyenne section, grande section, CP et CE1. A ses débuts, les horaires d'école étaient : de 8h15 à 11h15 ; de 13 à 16h. Quand elle est arrivée à Revel, il y avait en tout 52 élèves répartis en deux classes et l'école avait failli fermer quelques années auparavant. Quand elle est partie, il y avait sept classes. Il n'y avait que des enfants de Revel et de St Jean le Vieux dans l'école. Le ramassage scolaire existait mais il ne transportait que les enfants de St Jean.

La cour était séparée en deux par un mur : autrefois il y avait le côté des garçons et celui des filles ; puis celui des grands et celui des petits. Les élèves ne portaient plus de blouses.

Les matières enseignées étaient les mêmes qu'aujourd'hui sauf qu'il n'y avait pas l'anglais, et elles n'étaient pas plus difficiles que maintenant.

L'école maternelle, le préfabriqué et la salle de l'Oursière n'existaient pas à ses débuts.

Basile et Florian



Revel il y a 70 ans

Après avoir parlé de l'école avec Chantal Vallin, nous avons également rencontré M. Carrera et M. Cornier qui nous ont décrit le paysage et la vie quotidienne des habitants de Revel il y a 70 ans.

M. Carrera a 82 ans et M. Cornier a 78 ans. Ils vivent à Revel depuis qu'ils sont nés. Ils nous ont raconté le déroulement de la vie quotidienne de l'époque avec 600 à 700 habitants.

Avant on pouvait entrer à l'école à 4 ans et terminer à 14 ans. Les horaires étaient les mêmes qu'aujourd'hui et il y avait le catéchisme de 11h30 à 12h. Il n'y avait pas de chauffage mais un poêle à bois au milieu de la classe.



Les métiers : il y avait surtout des paysans et beaucoup de gens travaillaient aux papeteries à Domène. Au village, il y avait trois bars restaurants, deux boulangers, des menuisiers, des forgerons et des exploitants forestiers.

Le paysage : il y avait plus de cultures, moins d'arbres et de forêts.

La vie quotidienne : tout le monde se connaissait et s'aidait beaucoup pour le travail aux champs. Les habitants étaient so-li-dai-res.

Emma et Albane

Suite au vote du budget

Création d'un poste d'ATSEM à mi temps

Jusqu'à maintenant deux ATSEM aidaient les enseignants en maternelle. Michèle Turenne intervenait en petite section le matin et grande section l'après midi et Christiane Didier Chalut en moyenne section toute la journée. Suite à une demande récurrente des enseignants, un poste a été créé et Mélanie Robert est venue renforcer l'équipe dès le 20 avril. Elle viendra tous les matins. Les enseignants et les parents d'élèves ont vivement remercié la mairie pour l'effort consenti. En effet, les enfants de grande section pourront ainsi bénéficier de l'aide d'une ATSEM toute la journée.

Travaux en élémentaire

Afin de poursuivre et de terminer le travail de rénovation des salles de classe, il a été décidé de refaire le sol et les peintures d'une salle de classe, et peut être deux si le budget le permet. Les travaux seront réalisés cet été pendant les vacances scolaires.

Coralie Bourdelain

Collège de Domène

Le collège de Domène est le collège de secteur des communes du Versoud, Murianette, Revel et St Jean-le-Vieux. De nombreuses familles de la commune sont donc concernées par la vie et le devenir du collège.

L'association des parents d'élèves a rarement l'occasion d'intervenir dans le Revel Dialogue. C'est avec plaisir que la secrétaire actuelle répond à nos questions.

Pourquoi parler de la restructuration du Collège la Moulinière ?

Ce sujet est comparable à l'arlésienne. Depuis une dizaine d'années, les parents d'élèves attendent avec impatience une avancée en ce domaine. Mais on ne peut pas parler de la restructuration du collège sans devoir évoquer le site Sobegal. En effet, pendant de nombreuses années, le collège se trouvait dans le périmètre des risques majeurs du site industriel Sobegal, classé Seveso 2. Dans un rayon de 820 mètres, ce site et les riverains étaient soumis au risque BLEVE. Le collège était donc concerné par un risque explosif avec des effets thermiques (transmission de chaleur donc brûlures potentielles jusqu'au 3° degré) et de surpression (propagation à grande vitesse d'une onde de pression pouvant provoquer des lésions internes aux poumons et tympanes ou des blessures provenant de la projection de débris).

Face à ces risques, les autorités se questionnaient. Fallait-il délocaliser le site industriel ou fallait-il trouver un nouvel emplacement pour le collège ?

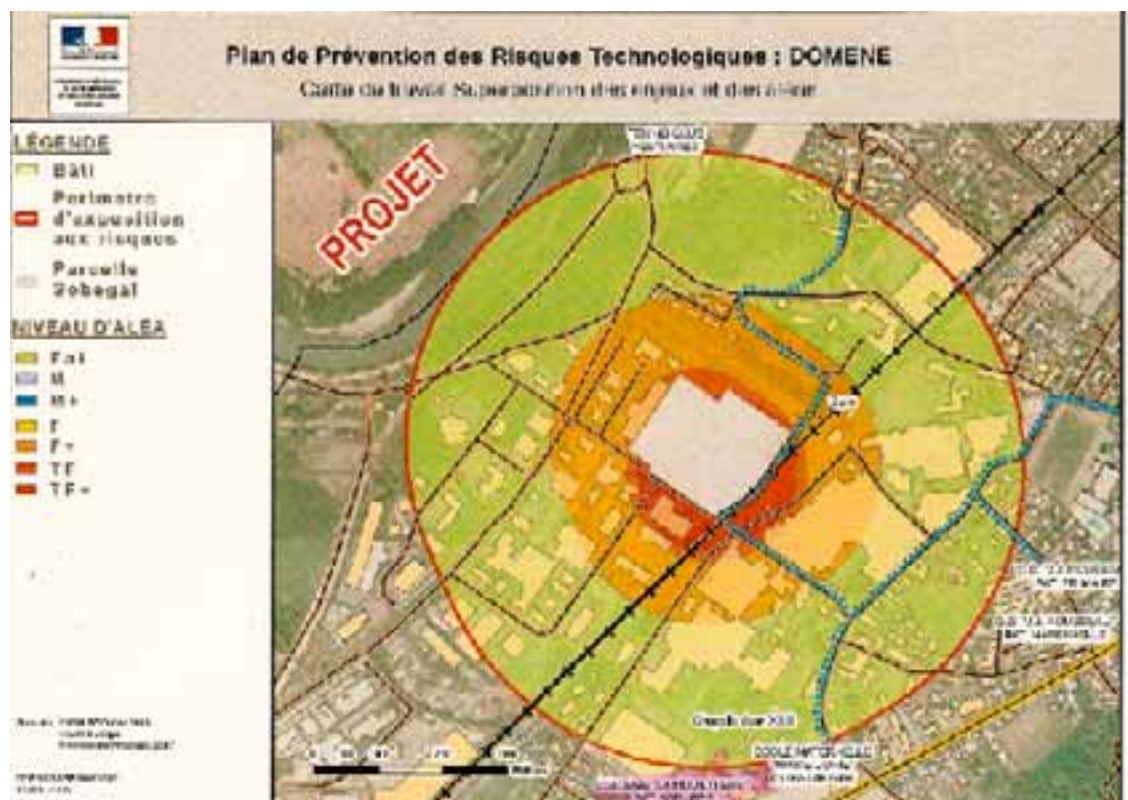
Cette question a fait son chemin dans les esprits pour réduire le risque chez les riverains et par conséquent, dans le collège où se rendent nos enfants. En mai 2007, un arrêté préfectoral a prescrit un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) pour Domène. Son objectif est d'agir sur l'urbanisation

existante, de maîtriser l'urbanisation future et de réduire les conséquences autour du site Sobegal en association avec la DRIRE, la DDE, la commune de Domène, Sobegal et le CLIC (structure indépendante composée d'élus, d'industriels, de salariés, de riverains et de services de l'état). Sans attendre la mise en place de cette structure, en 2006, le site a fait d'importants travaux dans les dernières innovations en terme de réduction de risques à la source. Un réservoir sous talus en enceinte béton s'est substitué aux sphères de stockage aériennes. Cette opération a eu pour conséquence de supprimer le scénario d'accident le plus important (sauf erreur, le risque BLEVE se réduit dorénavant à un rayon d'environ 200-250 m).

Qu'est-ce que cette évolution implique pour le collège ?

Trois zones sont maintenant définies : le niveau rouge (risque très fort) directement autour de la parcelle Sobegal, le niveau orange (risque fort) dans un rayon d'environ 250 m et un niveau bleu-vert (risque moyen) dans un rayon de 500 m environ.

Le collège se retrouve maintenant en limite extérieure de ce dernier périmètre. Seuls ses ateliers font partie de cette zone. Le Conseil Général, responsable des travaux de réhabilitation du collège, a cependant décidé d'appliquer les règles de cette dernière zone à l'ensemble de la restructuration, à savoir des dispositions particulières sur les vitrages. En outre, les élèves sont soumis à des exercices de



sécurité appropriés (reconnaissance des sirènes, consignes de regroupement, ...). Toutefois, les travaux semblent devoir attendre la définition exacte des préconisations pour chaque zone du PPRT, soumises à une enquête d'utilité publique. Celles-ci devraient intervenir d'ici la fin de l'année 2009.

Concernant le collège lui-même, plusieurs scénarios semblent avoir été envisagés. Celui étudié pour l'instant prévoit une extension suivie d'une réhabilitation de l'existant. Le cahier des charges du Conseil Général semble également prévoir d'appliquer des règles légales en terme de construction (accueil des personnes en situation de handicap, désamiantage éventuel, ...).

Quelles sont, par ailleurs, les actions menées par l'association des parents d'élèves du collège ?

Les incontournables sont axées vers la participation des parents aux conseils de classes et aux Conseils d'Administration du Collège. Nous avons mis en place une boîte à outils à destination des parents délégués. Au travers de questionnaires trimestriels transmis aux familles ou du site Internet (<http://collegedomenefcpe.org>), mis en place depuis décembre 2008, nous synthétisons les sujets soulevés par les familles et les remontons à l'équipe enseignante et à l'administration du collège. Nous participons également au CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) interne à chaque établissement ainsi qu'au groupe de travail en charge du dossier. Si nécessaire, nous rentrons également

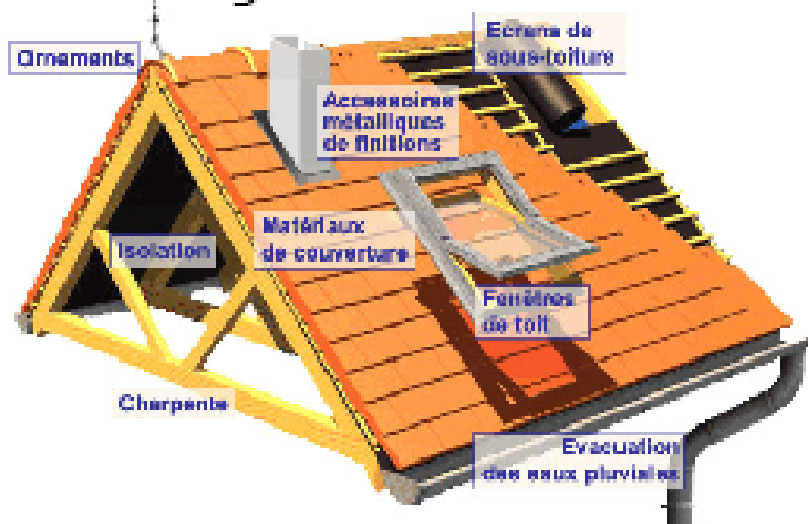
en contact avec d'autres administrations (Mairie de Domène, Conseil Général, Rectorat, ...).

Actuellement, nos actions sont aussi fortement dirigées vers la réduction du poids du cartable. Dans la période collège, où l'adolescent est sujet à une forte croissance, le dos est soumis à rude épreuve. Les responsables de santé ont mis en évidence que le cartable ne devrait pas dépasser 10% du poids de l'élève !!! Une garantie pour le capital santé du futur adulte !!! Une directive récente de l'Education Nationale apporte de l'eau supplémentaire à notre moulin. Notre objectif est de la décliner localement. Celle-ci a des répercussions importantes sur l'organisation actuelle du collège et, parfois, demande l'éveil de quelques consciences !!! Sa déclinaison nous amène également à une réflexion plus large en amont du collège : pour réduire le nombre et le poids des cahiers, peut-on imaginer d'utiliser plutôt des classeurs dont l'apprentissage de l'organisation serait fait dès le primaire ? Des contacts possibles à envisager avec toutes les écoles du secteur ?

Les échanges des parents d'élèves sont aussi plus larges (pérennité et financement des voyages scolaires, suivi des enfants en difficulté d'apprentissage dyslexies..., cantine Bio, transports scolaires, ...).

*Christine Eynard, secrétaire FCPE,
et Coralie Bourdelain*

Couverture - Charpente - Zinguerie Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Service Animation Jeunes

Rétroviseur sur les activités

Saison de ski 2009 :

9 sorties ont été organisées le samedi par la mairie et le ROC : La saison s'est clôturée par une sortie à la journée dans la station des Karellis le samedi 28 mars. Ce fut une journée très HUMIDE !

Du côté des plus petits (les 6-11 ans), deux mots pour résumer cet hiver : SUPER SAISON !!

Du soleil, de la bonne neige, une super équipe, un super chauffeur et 10 sorties sur 10 maintenues !

La sortie journée a eu lieu le mercredi 25 mars à Villard de Lans. Tout le monde s'est régalé !



UN GRAND GRAND MERCI à tous les bénévoles qui encadrent cette activité.

Si vous avez envie d'intégrer l'équipe, faites vous connaître dès septembre !!

Vacances de février 2009

Beaucoup d'activités annulées !

La première semaine 5 jeunes de Revel ont participé au séjour d'hiver organisé par la Communauté de Communes à Morzine.

A Revel, les activités « atelier cinéma », jorkyball, rando raquettes et création d'un grand jeu ont été annulées par manque d'inscrits.

2 jeunes ont participé à un après midi jeux de société, 6 sont allés patiner à Chamrousse sous

un super soleil. 4 jeunes se sont essayés au ski joering aux 7 Laux. Et comme d'habitude, le Laser Game a fait carton plein avec 14 jeunes !!

Les restos du coeur

4 jeunes se sont intéressés au projet solidarité. Ils se sont rencontrés lors de 3 réunions et ont préparé un projet : *Organiser une collecte alimentaire sur le marché de Revel le samedi 7 mars*. Ils ont réalisé des tracts, les ont distribués aux commerçants, aux enfants de l'école, à leurs voisins et sur la place du marché le samedi 28 mars.

Le grand jour de la collecte est arrivé et ils étaient 6 à trier les produits des donateurs. Et ils ont été nombreux !!



MESSAGE DES JEUNES : « *Nous voulons remercier les habitants de Revel, le service animation, les commerçants et l'école d'avoir participé à la collecte des Restos du coeur* » Lise, Delphine, Elodie, Barthélémy, Robin, Vinh et Kévin.

Enfin deux d'entre eux sont venus apporter les produits de la collecte au centre de Grenoble le vendredi 20 mars. Ils ont pu découvrir la vie d'un centre, poser quelques timides questions.

Merci à eux pour avoir réalisé ce beau projet !

Sortie extra scolaire :

Les jeunes ayant participé à la sortie patinoire étaient tous très motivés pour organiser une soirée cinéma. Elle a eu lieu le vendredi 27

février. 8 participants ont dîné au Mac Donalds et visionné « Banlieue 13 »

Vacances de Printemps 2009

Première semaine : centre de loisirs (6-12 ans)

45 inscrits pour cette semaine et en moyenne 25 enfants par jour. Une considérable augmentation par rapport à l'an passé. (avec 20 enfants en moyenne par jour)

Les enfants ont profité d'une semaine bien chargée. Le thème était « A vos gants ! A vos masques ! Prêts ?... Actions !!! »

Au programme : 2 sorties au Village sportif, 2 initiations à la pêche au Bois Français (et la pêche fut bonne !!), 1 sortie à la patinoire de Chamrousse. Les enfants ont fabriqué avec l'aide d'Isabelle Poulain un bac à compost que vous pouvez voir près du terrain de VTT. Il servira au centre de loisirs mais également pour la cantine scolaire. Une intervenante de la FRAPNA, Laurence, est donc venue nous expliquer comment nous en occuper ! Les animateurs Pauline et Noé ont proposé un grand choix d'animation : cuisine, papier mâché, défi fou, fabrication de fleurs recyclées, et d'autres jeux plus sportifs ! Encore merci à Noé pour son intervention sur les tortues du Costa Rica qui a captivé les enfants et nous a servi de prétexte à un grand jeu !

La cantine a une nouvelle fois été proposée aux familles et c'est 125 repas qui ont été servis ! Au menu des plats toujours succulents et originaux. Un grand merci à Sylvie pour sa motivation à essayer de nouvelles choses, et trouver des idées originales.

La semaine est vite passée !

Deuxième semaine : les grands (11-17 ans)

Les activités prévues à Revel ont été annulées

par manque d'inscrits (foot, thèque et mosaïque)

En revanche, la préparation du camp des 11-14 ans a remporté un franc succès avec 7 participants. Le travail commence pour réaliser des vacances de rêves !

Ils étaient 7 à la sortie équitation pour une ballade de deux heures, 14 au Laser Game et 18 pour la sortie accrobranche qui s'est transformée en sortie bowling à cause du temps !

La réunion de préparation du camp des 14-17 ans en partenariat avec les communes a eu lieu le vendredi 17 avril. 10 jeunes (dont 1 révélois) se sont retrouvés à la Grange Freydane. D'autres réunions sont prévues après les vacances.

Vers les vacances d'été

Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans

Le centre Scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (CP - 6^{ème}) pendant le début des vacances d'été : du 3 au 24 juillet 2009.

Des stages et des sorties seront organisés.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au-dessus de l'ancienne bibliothèque). Comme chaque année, les révélois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription.

Afin de pouvoir organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscription et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Camps d'été pour les 11 -17 ans

Camp pour les 11-14 ans :

Séjour pour les 11 - 14 ans, du 3 au 10 juillet

Ce camp sera organisé avec la participation des jeunes (1^{ère} réunion faite pendant les vacances de Printemps, d'autres réunions auront lieu les mercredis après midi) : toutes les idées sont les bienvenues !!! Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'hésitez pas à me contacter. Plus d'informations en mai.

Projet de séjour 14 - 17 ans :

Le camp sera organisé avec la participation des jeunes. Il aura lieu au mois de juillet. Plus d'informations en mai.

Coups de Pouce Sympa pour Projet Sympa - Départ Autonome

Soirée de présentation des projets ayant bénéficié d'une aide de la mairie l'an passé :

Mercredi 15 avril à la Grange Freydane, Cécile Chapuis, Céline Belleville et Noé Chabaud nous

ont présenté leurs vacances de l'été dernier. Le programme était des plus intéressants : Nous avons voyagé à Madagascar avec un beau projet humanitaire, fait le tour du Mont blanc et nous nous sommes évadés au Costa Rica. Plus de deux heures de commentaires illustrés par des projections de photos et de vidéos ! Une belle soirée !

Retrait de dossiers pour projets :


Cette année encore, les jeunes de Revel et de St Jean le Vieux âgés de 16 à 20 ans ayant un projet de vacances, peuvent bénéficier de l'aide du service animation pour organiser leur départ. Une aide financière peut également être demandée à la commune. Cette demande doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet « carnet de route », disponible au service animation. **LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES EN MAIRIE UN MOIS AVANT LE DEPART.**

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

Site web : <http://revel-belledonne.com>

Tél Emilie : 04.76.89.86.0

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

La vie des associations

APAQ

Quand manger de la soupe devient un acte de résistance civique...

Comment faire un compte-rendu fidèle de la brillante intervention de Lylian LeGoff (médecin nutritionniste et environnementaliste) lors de la soirée « Alimentation et Santé » du mardi 24 mars dernier ?

Car le samedi suivant, sur la place du marché, tous ceux qui avaient participé à la soirée, s'accordaient pour apprécier la clarté de son propos, la logique de sa pensée et l'urgence de faire quelque chose. Mais comment transmettre le contenu de son message ?

Le soir même, en préparant mes poireaux pour la soupe familiale, j'avais trouvé la solution.

Quand nos grand'mères, et nos mères sermonnaient leur progéniture

récalcitrante à la soupe du soir par les classiques « ça fait grandir, c'est bon pour la santé », se doutaient-elles que nous pourrions, nous parents du 21^{ème} siècle, argumenter que, en mangeant de la soupe, nous devenons acteurs pour un monde meilleur !

Car aujourd'hui, et à condition qu'elle soit, faite maison, avec des légumes

- de saison (pas question de cuisiner un gaspacho en plein hiver !),
- produits localement,
- et sans produit chimique,

La soupe devient un choix politique.

En effet, dire qu'il est aberrant écologiquement et gustativement parlant, de manger des fraises en hiver commence à passer dans les mœurs.

Mais qui est prêt à manger des tomates et concombres uniquement en juillet, août et septembre, seuls mois de l'année pendant lesquels on peut les qualifier de légumes de saison ?

Oui mais voilà, en hiver, et au printemps, les concombres et autres cucurbitacées sont cultivés à des milliers de kilomètres de chez nous, dans des serres dévoreuses d'énergie fossile par des travailleurs sous payés et surexploités.



Sans parler du mode de culture, notamment pour les tomates : hors sol donc plus de terre nourricière, à coup d'engrais chimiques et de fongicides puisque les plantes ne trouvent plus dans le sol les éléments qui les aident naturellement à combattre les parasites.

Au final, des légumes avec 40 % de nutriments en moins et l'obligation pour

nous pauvres humains d'avoir recours à ces fameux compléments alimentaires dont on nous rabat les oreilles. D'ailleurs, il faut savoir qu'ils sont produits par les mêmes industriels qui fabriquent les engrais.

Donc il est urgent que chacun agisse contre ce système absurde

- qui fait croire qu'on y gagne en achetant moins cher des aliments « vides de vie » alors qu'on les paye par ailleurs beaucoup plus chers en mauvaise santé pour soi et pour la planète,
- qui fait croire que seule l'industrialisation de l'agriculture peut nourrir la planète alors qu'aujourd'hui encore des peuples sont sous alimentés,
- qui fait croire qu'en utilisant des pesticides de manière « raisonnée » (14 traitements au

lieu de 26 sur certains fruits) tout ira pour le mieux.

Juste quelques chiffres (*) qui n'ont pas besoin de commentaire :

- Fertilité masculine : dans les 50 dernières années, on a assisté à un déclin spermatique de 50%,
- + 10% d'allergies par an,
- aujourd'hui 1 enfant sur 7 est asthmatique,
- 35 à 40 % des cancers sont d'origine alimentaire,
- 30% des cancers sont liés à des pollutions chimiques.

Mais revenons à notre précieux breuvage.

Si, en plus d'être fait maison, avec des légumes de saison (juste découpés en dés car la mastication favorise une bonne digestion) produits localement (on a vu pourquoi) et sans produits chimiques (cela va sans dire), la soupe est cuisinée avec des légumineuses et agrémentée de petits croutons de pain à peine dorés, alors elle constitue à elle seule un repas complet et hydratant.

Car les lentilles, pois chiches et autres haricots secs, associés aux céréales que sont le blé, le riz, le maïs par exemple représentent une alternative très intéressante en terme de protéines à la consommation de viande.

Mais pourquoi donc faudrait-il manger moins de viande !

Là encore, il est banal désormais d'incriminer ces pauvres vaches et leurs rejets de méthane pour expliquer le réchauffement climatique. Mais c'est bien la demande excessive en viande qui pousse l'économie à produire toujours plus.

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que l'augmentation de maladies telles que surpoids, diabète de la maturité, certains cancers, est directement liée à une alimentation trop carnée. Et pendant que le corps médical dénonce de plus en plus clairement ces constats alarmants, la Politique Agricole Commune continue à favoriser la production de viande, en subventionnant principalement les gros céréaliers, producteurs de céréales pour le bétail.

Faut-il pour autant imaginer un avenir sans vaches dans les prés, à Revel ?

Bannir un aliment de son alimentation relève d'un choix personnel, philosophique ou religieux. Cela ne peut en aucun cas constituer une obligation en matière de nutrition.

L'intérêt de consommer moins de viande est multiple :

- Pour la santé tout d'abord : la viande apporte des protéines certes mais aussi des graisses saturées, nocives pour la santé. Alors que les légumineuses apportent en plus des protéines végétales, pratiquement aucune graisse. Libre à chacun ensuite de rajouter une huile végétale de son choix, qui elle apporte des acides gras insaturés, nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme. Les légumineuses apportent aussi des fibres, qui permettent un bon transit et protègent de maladies comme le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Elles apportent également un rapide sentiment de satiété qui permet de réduire la quantité de nourriture absorbée. Par contre les légumineuses ont besoin d'être associées à des céréales pour que les protéines végétales qu'elles contiennent toutes deux, se complètent pour apporter un équivalent qualitatif aux protéines animales. On retrouve cette association, qui n'exclue pas la viande d'ailleurs mais lui donne une place moins importante, dans des plats traditionnels tels que le couscous (blé et pois chiche), le chili (maïs et haricots rouges), le dhal indien (riz et lentille), minestrone (riz et haricots secs), soupe de



pois cassés et pain...

- Pour le porte-monnaie ensuite : 100 g de céréales bio associées à 50 g de légumineuses bio sont nettement moins chères que l'équivalent carné même non bio, à savoir 100g de viande.
- Pour participer à une meilleure répartition des ressources alimentaires enfin. Les pays pauvres produisent des céréales pour nourrir du bétail pour les pays riches, alors que les agriculteurs de ces pays pourraient cultiver la terre pour se nourrir.

Et oui, il y avait tout ça dans ma soupe l'autre soir.

Il faut reconnaître que Lylian LeGoff y avait rajouté son grain de sel, son savoir faire et son engagement.

Un grand merci à lui et à tous ceux qui ont permis que cette soirée se réalise.

(*) Source « Manger bio c'est pas du luxe » de Lylian LEGOFF

Pour vous régaler avec les légumineuses et illustrer les propos de Lilian Legoff, vous trouverez sur le site de Revel, les recettes proposées à la dégustation, à l'occasion de la semaine du Goût : gâteau aux pois cassés, tartinade aux lentilles corail, houmos, pâté de haricots rouges, soupe de lentilles corail au lait de coco, soupe à l'orge mondé et aux lentilles, soupe de pois cassé au citron.

A savourer sans modération !

Martine Ritter, Anne Adèle Ranchon

Veillée en Belledonne

Ne ratez pas la deuxième Veillée en Belledonne 2009 qui aura lieu le **samedi 16 mai** à la **salle des fêtes de St Jean le Vieux**.

Cette année les villages se sont regroupés pour vous proposer les Veillées.

Celle-ci concerne Saint Jean le Vieux donc, mais aussi Venon et Saint Martin d'Uriage, et bien sûr Revel.



Thème du temps d'échange : « les veillées : un projet à tricoter ensemble », pour réfléchir et construire ensemble la poursuite des veillées.

Pour le repas, chaque village amène un type de plat, et pour les Revélois, ce sera une salade composée.

Le spectacle sera présenté par la Compagnie Cyrano : « Phèdre... à peu près » où deux comédiens mettront « nos zygomatiques à rude épreuve » en donnant une version du texte de Racine tout à fait personnelle!

Du débat, de la convivialité, du spectacle vivant, ces trois ingrédients indissociables des Veillées seront bien au rendez-vous, pour notre plus grand plaisir.

Entrée libre mais réservation indispensable (jauge limitée) auprès du Syndicat d'Initiative de Saint Martin d'Uriage : 04 76 89 10 27

*Anne Adèle Ranchon
Pour une Alimentation de Qualité*

Association Restaurant Scolaire de Revel - St Jean

Au sujet de la cantine

La cantine c'est 11 000 repas servis tout au long de l'année à nos petits et grands.

Tout est savamment concocté par Sylvie, avec l'aide de Mélanie, Christine, Roselyne, Christiane, Michelle pour le service et la surveillance et bien sûr Emilie, pour l'animation, nous les connaissons toutes ou presque.

Mélanie et Sylvie ont suivi récemment une formation concernant "le temps de la cantine".

Ce stage a permis de faire émerger des idées pour Revel, en effet en se confrontant aux habitudes d'autres écoles de la vallée et à l'avis des professionnels qui les encadraient, elles ont pu informer le bureau de l'association des

progrès que l'on pourrait faire chez nous pour améliorer le service, l'accueil des enfants et leur encadrement, les activités.



Ce peut être l'occasion de mettre en place de nouvelles règles à la cantine de Revel.

Déjà l'une d'elle a été adoptée à l'unanimité c'est la lecture du menu du jour par un de nos petits gourmets.

D'autres pourraient suivre : désigner un chef de table, instaurer des règles de conduite, passer les maternelles au 1er service, installer des panneaux ou stickers sympa, mettre les plats de service sur la table.....

Et pleins d'autres bonnes idées à retenir.

Et pour le bio nous direz-vous ??

Un projet a été entrepris au sein de l'association, soutenu par la Mairie de Revel, il s'agit des prémices et nous recherchons ce qui serait le mieux pour manger bio.

Plusieurs questions se posent :

Comment répondre à la demande de la restauration collective en produits bio en milieu rural ?

Comment ne pas influencer sur le prix du repas ?

Et bien d'autres encore.....

Alors n'hésitez pas à nous les poser.

Pour l'arsr Cécile Michel

Le bio au restaurant scolaire... tout un programme...

Les membres du bureau du restaurant scolaire de Revel et de Saint Jean Le Vieux ont entamé une démarche vers une alimentation biologique pour les enfants déjeunant le midi à l'école.

Ce passage se fera progressivement pour habituer les enfants à ces goûts un peu nouveaux et pour que le personnel s'approprie cette nouvelle façon de cuisiner.

Avant tout manger est un plaisir et le goût reste essentiel dans cette démarche. Il peut se modifier au profit d'aliments plus sains.

Pourquoi ? Les enfants mangeaient très bien avant !

Oui, mais le bio apporte une plus grande qualité au contenu de l'assiette. Le bio ne répond pas dans ce cas, à une mode, mais plutôt à une dynamique vers une meilleure santé.

Notre corps se construit avec ce que nous mangeons, buvons et respirons. Si notre assiette contient une nourriture dévitalisée, trop raffinée, donc dénaturée et carencée ce n'est pas bon en termes de qualité nutritionnelle.

La proportion de fibres, de vitamines et de minéraux sont des vecteurs de bon fonctionnement du corps dans la mesure où ils facilitent les fonctions d'élimination des déchets et favorise l'immunité.

Une alimentation saine et naturelle est d'autant plus importante chez l'enfant que, proportionnellement, c'est à dire par rapport à leur poids, ils mangent et boivent plus qu'un adulte. Leur corps est en pleine croissance, ils se construisent chaque jour.

Par exemple : Les substances chimiques associées (ou non) au déséquilibre alimentaire modifient la biochimie du corps (donc du cerveau !) et cela agit, entre autre, sur le comportement (hyper activité, violence, troubles de l'attention, difficultés d'apprentissage... etc), sur la reproduction (hypofertilité, puberté précoce) et sur les maladies dites de « civilisation » (diabète insulino-dépendant, obésité...). Les tests en laboratoires sont effectués sur une seule chimique (pesticide, engrais ou herbicide) à la fois. Or tous les jours nous avalons des cocktails de molécules différentes, dont les effets entre-elles, sur le corps, sont conjugués et méconnus à ce jour. Pour cette raison les seuils admis par les laboratoires sont aléatoires.

Manger bio est donc une question de santé publique !

Le bio est une démarche de santé personnelle, mais aussi collective et environnementale. La santé et l'environnement forme un tout, agir sur l'un c'est agir sur l'autre.



Oui, bon d'accord mais le bio c'est cher !

Il faut voir le prix du bio dans une globalité. Dans l'achat de produits bio nous payons le « vrai prix ». Dans l'achat du produit conventionnel nous ne payons pas le prix réel. En réalité nous payons le prix trois fois. Une fois à la caisse, une fois dans nos impôts, par l'intermédiaire des subventions, et une troisième fois à la pharmacie, à cause des problèmes de santé induits par les produits chimiques avalés. Tout ceci est sans compter le « coût carbone » avec les industries pétrochimiques qui fabriquent les engrais et pesticides, ainsi que le transport de ces produits, dits « phytosanitaires ».

Pour limiter le surcoût du bio, il faut éviter d'acheter des produits tout prêts, il faut cuisiner, de préférence des produits de saison car ils sont moins chers, manger moins de viande, sans être végétarien. Retrouver les protéines d'origine végétale.

Pour le restaurant scolaire de Revel, il n'est pas à l'ordre du jour de supprimer la viande. Le bio et le végétarien sont, ici, bien différenciés.

L'équilibre alimentaire et financier est tout à fait possible. Il est plus facile à obtenir dans le cadre familial que collectif.

Les circuits d'approvisionnement courts et locaux seront privilégiés pour rester dans une logique environnementale et financière. Le bio doit être écologique.

Oui, mais comment faire ?

Revenons à Revel, nous commençons par un repas entièrement bio par mois. Les produits d'épicerie (pâtes, riz, légumineuses, huiles...) seront commandés progressivement en bio au fur et à mesure du renouvellement du stock.

À la prochaine rentrée de septembre, il y aura une évaluation du coût, du vécu de la cuisinière et des contraintes (approvisionnement, conservation et conditionnement)

Nous, nous heurtons aux difficultés d'approvisionnement car les circuits ne sont pas faciles à dénicher et mettre en place.

Un des objectifs du « Grenelle de l'environnement » d'octobre 2007 prévoit 20% de produits bio dans la restauration collective d'ici à 2012, nous serons, je l'espère en avance sur cet objectif.

La discussion est ouverte, les bonnes idées sont toujours les bien venues

Hélène Genevet

Comité des Fêtes

Alambic et diots

L'alambic ambulante nous a rendu visite comme chaque année, et le mercredi 28 janvier nous nous sommes réunis autour d'un apéritif.

Sont ensuite arrivés les diots et les pommes de terre fumantes, cuits à la vapeur du marc brûlant tout droit sortis de l'alambic. La soupe à l'oignon a conclu ce repas réconfortant dans une ambiance glacée mais sous un ciel favorable.

Le son du violon de Jean-Pierre Veth nous a accompagné une partie de la soirée. Merci à lui pour la musique, et à la mairie pour ces délicieuses victuailles !

Vide-grenier

Nous vous attendons nombreux pour le vide-grenier le 17 mai, pour vendre ou pour chiner.

Bon nombre de Revélois ont déjà réservé leur emplacement (gratuit pour les Revélois), et il reste bien sûr de la place pour tous ceux qui ont envie de faire un peu de place dans leur cave et leur grenier, tout en passant une agréable journée sur la place du Village.

Vous trouverez de quoi vous désaltérer et vous restaurer à la buvette toute la journée.

Pour réserver, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du comité des fêtes ou envoyer un courrier électronique à l'adresse du comité des fêtes :

comite-des-fetes@revel-belledonne.com

Rendez-vous donc sur la place à partir de 8h pour commencer à vous installer. N'oubliez pas une pièce d'identité pour remplir le registre exigé par la préfecture.

Ciné en plein air et barbecue

Cet été, nous vous donnons aussi rendez-vous sur le terrain de foot le 2 juillet pour le pique-nique qui accompagnera le cinéma en plein air : comme d'habitude, le Comité des Fêtes y allumera son barbecue.

La Vogue

La Vogue est prévue le samedi 4 juillet, marquez cette date d'une pierre blanche dans votre agenda !

Nous vous attendons nombreux pour cette dernière fête avant le départ en vacances de bon nombre d'entre nous. Cette année, elle aura sans doute lieu sur la place du village, en raison des travaux de l'Espace Guimet. Nous y installerons le bal et la buvette où nous proposerons aussi sandwiches et crêpes pour faire le plein d'énergie et danser jusqu'au bout de la nuit !

Un grand merci à ceux qui viendront nous prêter main forte pour les préparatifs, et pour le démontage : les bonnes volontés sont invitées à se manifester auprès de nous lors du vide-grenier, ou à la buvette lors du cinéma en plein air, ou encore à cette adresse :

comite-des-fetes@revel-belledonne.com.

CHORALE « A TRAVERS CHANTS »

Succès du concert « Mille chœurs pour un regard » A Saint Martin d'Uriage (Eglise du Pinet)

Ce concert était organisé par l'association RETINA, association à but non lucratif (association Loi de 1901) reconnue d'utilité publique depuis novembre 1998 qui oeuvre pour aider les personnes atteintes de mal voyance (dégénérescence rétinienne).

4 chorales ont participé bénévolement à ce concert pour permettre à cette association de recueillir des fonds.

Durant près de 2 heures, les chorales « Tralala » de Grenoble, « Le Grand Champ » de Venon, « A travers chants » de Revel et « Les Gelinottes » de Saint Martin d'Uriage, se sont succédées pour offrir aux spectateurs un spectacle très varié.

Un bon spectacle pour une bonne action !

Retenez cette date et venez nous écouter

Vendredi 12 juin 2009 à 20h30 - Eglise de Revel

Concert exceptionnel de la chorale « A travers chants » de Revel avec la participation de l'école de musique de Villard-Bonnot.



Un programme très riche et varié est en cours de préparation.

Vous pouvez, dès à présent réserver vos places auprès de : Nicole Angelier (tel 04 76 89 87 39), Gérard Gineste (Tel: 04 76 89 80 32), Solange Billard (Tel: 04 76 89 84 38), Jacques Goze (Tel: 04 76 89 83 59)

Venez nous rejoindre ?

Nous l'avons déjà dit et répété : L'ambiance est sympathique, très conviviale mais aussi studieuse, ce qui n'est pas incompatible.

Alors, n'hésitez pas à ouvrir la porte de la grange Freydane chaque lundi soir (entre 20h30 et 22h) ou contacter la Présidente de la chorale, Nicole Angelier, au N° 04 76 89 87 39.

ROC

Mardi 10 Mars, le ROC organisait une soirée « Nivologie et conduite de course » avec la participation de Sébastien Escande, guide de haute montagne et ingénieur cartographe à l'unité de recherche ETNA (Érosion Torrentielle Neige et Avalanche) au Cemagref de Grenoble. Sébastien participe régulièrement aux Journées Avalanches ANENA et a rédigé des ouvrages d'escalade, il était accompagné de Fred, un des ses amis qui travaille à l'ANENA.

Durant cette soirée, Sébastien nous a fait un exposé sur l'observation de la montagne et du manteau neigeux, pour mieux préparer une course de ski de randonnée et apprendre à mesurer les risques potentiels et éventuellement comment réagir en cas d'accident. Nous avons terminé avec un exercice en groupe de mise en pratique du choix d'itinéraire basé sur une carte IGN, quelques photos et le BRA.

La salle était bien remplie avec de nombreux randonneurs de Revel et des environs, une ambiance studieuse mais détendue et les questions nombreuses. A la pause tout en buvant et mangeant ce que chacun et chacune avait amené, nous avons aussi découvert quelques nouveaux systèmes de sécurité que Sébastien et Fred nous avaient apportés comme un sac à dos ABS pour éviter l'ensevelissement par la neige, un Avalung pour faciliter la respiration sous la neige et enfin un ballon permettant la localisation du skieur pris sous une avalanche.

Au final, nous avons terminé après minuit...fatigués mais la tête pleine de paysages de montagne...

Merci au ROC pour son soutien et à ceux qui ont aidé à préparer et ranger la salle.

Merci surtout à Sébastien pour s'être rendu disponible et partager ses connaissances ainsi qu'à Fred.

Et merci enfin à vous tous et toutes d'avoir répondu présents pour cette soirée très sympa

Bonne fin de saison de ski de randonnée...et essayons de mettre en pratique les conseils de Sébastien.

Pour ceux qui voudraient aller plus loin dans ces domaines, nous vous conseillons :

- de constituer un groupe sur Revel, et contacter Sébastien pour suivre un stage de deux jours « conduite de course »
- rejoindre un club aussi comme le CAF ou des clubs liés aux CE de grosses sociétés de la région. Note : dans certains cas, vous pouvez être extérieur et participer aux activités, mais à un prix plus élevé, ce qui permet de sortir avec des encadrants expérimentés et de progresser au fur et à mesure en autonomie
- surfer les nombreux liens spécialisés sur la question : anena, ffme, ABS, Avalung... Voir la rubrique ROC sur site Web de Revel.

Pour le ROC, Olivier Poulain

ROC VTT

Compétition Trial

Lors des précédentes éditions des compétitions de VTT à Freydières, vous avez peut être eu l'occasion de voir les jeunes de 7 à 16 ans virevoltant sur leur VTT et sautant de cailloux en cailloux. Cette année le ROC VTT passe au niveau supérieur en organisant une manche de la coupe Rhône Alpes de Trial. Deux différences :

les jeunes sont des spécialistes du trial et la compétition est ouverte aux élites, c'est-à-dire à des jeunes roulant potentiellement en équipe de France et pour certains à des niveaux internationaux.



Aurélien FONTENOY, Champion du monde junior en 2007 sera de la partie. Les jeunes Revéolo tenteront de tirer leur épingle du jeu face à cette concurrence relevée, en particulier Arthur Guigal en catégorie Elite et Benjamin Durville en catégorie Expert mais aussi les plus jeunes sur des zones plus faciles.

Comme d'habitude vous pourrez profiter d'une buvette et de restauration sur place.

Réservez donc votre Dimanche 24 mai

Sorties adultes

Le ROC VTT propose d'organiser des sorties le samedi matin pour les adultes souhaitant se perfectionner techniquement et rouler tranquillement. Prendre contact avec Claude PIERRE ou Raphaël ROSSI.

Raid de printemps

L'année dernière en allant les chercher avec la remorque à Luz la Croix Haute, j'avais décelé dans leurs yeux une certaine lueur. Pas vraiment de l'euphorie mais le sentiment qu'ils avaient vécu ensemble, quelque chose de fort.

Simple spectateur de leur plaisir et nécessairement frustré, je m'étais dit que je pourrais me joindre au groupe pour la deuxième étape de ce périple VTT partant du nord Vercors pour rejoindre la Méditerranée.

Un an après, au sein d'un groupe de 11 jeunes et moins jeunes VTTistes du Roc, je partais de Luz la Croix Haute pour rejoindre Digne avec toujours Christophe à la manœuvre et Sandrine à l'intendance.

5 jours alternant rudes montées et descentes trialisantes, portages dans la neiges et mares de boue. 5 jours de paysages magnifiques, de pic nique au soleil de siestes bien méritées sous les yeux des troupeaux de chevreuils

Près de 250 km et 8000 mètres de dénivelée, et déjà l'envie de recommencer en 2010, de repartir de Digne pour faire ses derniers tours de roue sur la plage de Nice et tremper ses pieds dans la grande bleue.

Dominique Maillet

APPAR

Des nouvelles de notre moulin Le musée vivant

Au moulin à huile de REVEL les activités saisonnières de fabrication d'huile de noix ont repris début décembre 2008 pour se terminer fin mars 2009 sous l'égide de l'APPAR.

Cette année 12 « mouliniers » bénévoles ont pu assurer l'essentiel des activités. Par équipe de quatre personnes chaque ½ journée, le moulin était opérationnel les vendredis matin et après midi et le samedi matin ; cette activité, représente plus de 1000 heures de travail.

Cette année nous avons enregistré une progression significative des membres de notre association; le nombre de 34 adhérents à été atteint.

Notre activité a concerné, d'une part, les clients particuliers venant principalement des deux rives de la vallée du Grésivaudan mais aussi de lieux plus lointains et d'autre part, les associations de REVEL en particulier, le club « des anciens jeunes » Le PERLET et la chorale A TRAVERS CHANTS... (Pour ces derniers,

Il se dit que c'est pour remédier à un problème d'articulations pour les uns et de lubrification des cordes vocales pour les autres) ???

Malgré une récolte de noix en moyenne plus faible cette année, nous avons enregistré une activité plus importante de notre moulin par rapport aux années passées.





De l'ordre de 200 clients ont eu recours à nos services cette année ; pour ce qui est des quantités de noix traitées, nous avons noté de l'ordre de 2300 kgs de noix au cassage et plus de 5 000 kgs de cerneaux au pressage (ce qui correspond à environ 2600 litres d'huile de noix fabriquée).

Les activités de pressage et de cassage, ont été complétées tout au long de l'année par un gros travail d'entretien du matériel en général .Un problème particulier a dû être résolu au niveau des presses hydrauliques vétustes datant du début du siècle dernier; les joints d'étanchéité ont dû être changés après un lourd travail d'approche et de découverte.

Sans vouloir tomber dans l'autosatisfaction nous pouvons dire que notre moulin semble donner satisfaction à nos clients puisqu'ils sont chaque année plus nombreux. La convivialité de notre équipe semble aussi être bien appréciée car beaucoup de ces clients, avec l'habitude, ne viennent plus les mains vides un jus de la treille, une « rondelle » de saucisson, un petit séchon...un gâteau aux noix...que nous dégustons ensemble... De nouvelles amitiés voient ainsi le jour... pendant que l'huile s'écoule dans les bonbonnes.

Nous profitons de ce petit article bilan, pour lancer un appel à vous tous qui connaissez déjà où qui ne connaissez pas encore notre moulin ; venez nous rendre visite. Vous prendrez peut être goût à cette activité ancestrale et bénévole ; vous apprécierez peut être aussi les relations amicales de terroir qui s'y développent. Vous pourrez alors si vous le souhaitez, grossir les rangs de l'équipe des « moulinières » et ... et « moulinières » dès la saison prochaine.

Pour l'équipe des « moulinières » de L'APPAR

Le Président Robert ANGELIER

Activité théâtre

Improv'Isère 25 avril 2009

Le samedi 21 mars, face à une équipe de Saint Martin d'Uriage très motivée, les ados de l'activité théâtre se sont qualifiés pour participer à la finale « Improv'Isère », une compétition d'improvisation théâtrale. "Improv'Isère" est organisée par Profession Sport 38 (Animation en Milieu Rural), en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère. Cette finale aura lieu le **samedi 25 avril 2009** à Charvieu-Chavagneux. Lorsque vous lirez cet article, les résultats seront déjà connus, souhaitons bonne chance à nos ados qui avaient déjà brillamment défendu les couleurs de Revel en 2008 !

Spectacle de fin d'année : 20 juin

Le samedi **20 juin à 18h00**, sous la direction de Léon Rodrigues, les enfants et les ados des trois groupes de l'activité théâtre, présenteront leur spectacle **salle de l'Oursière**. Chaque groupe interprétera sketches et compositions, et tous se préparent déjà avec impatience et fébrilité. Nous vous attendons nombreux.

Dominique CAPRON - Section théâtre

Activité guitare

Audition de fin d'année

Monica Höenle, professeur de guitare et toute jeune maman, a repris les cours avec les enfants début mai. Elle propose une audition de guitare à l'église de Revel le **vendredi 19 juin** en début de soirée. L'horaire précis de cette audition vous sera communiqué prochainement.

Activité modelage adultes

Envie de créer, sculpter de la terre c'est possible avec les stages que propose Estelle RAJAT 1 samedi par mois de 14h à 18h. Prochain stage le **16 mai** puis en juin (date à confirmer).

Contactez Santiago CABEZAS

Fête de l'été

La traditionnelle fête de l'été en collaboration avec d'autres associations (APE, APAQ, ...) aura lieu le **samedi 13 juin** avec, comme chaque année de nombreux stands de jeux pour les enfants, une buvette, ainsi que des représentations de différentes activités de l'AFR. Cette fête se déroulera cette année dans la cour de l'école.



La journée se terminera en dansant aux rythmes des « 40^{ème} Rugissants » qui nous font le plaisir de revenir pour la deuxième année consécutive.

Venez nombreux : bonne ambiance et surprises vous attendent !

APE

Samedi 13 juin après-midi, ce sera l'effervescence!

Les festivités n'auront pas lieu cette fois autour de l'espace Guimet, puisqu'il y a les travaux, mais sur la place de la mairie et dans la cour de l'école.

A partir de 14h30, danseurs, acrobates et jongleurs se produiront devant une foule enthousiaste! Puis les stands ouvriront: venez jouer au chamboulto ou au parasol à bonbons, pêcher à ligne, créer des objets en bois ou des animaux en terre et vous maquiller... N'oubliez pas non plus de peser le panier gourmand!

Pourquoi ne pas terminer cette journée par des jeux collectifs pour petits et grands. Quelle famille gagnera le grand concours de tir à la corde ou la course en sacs géante?

La fête de l'été c'est évidemment le plaisir de se retrouver, de jouer, de boire un coup... mais c'est aussi un moyen pour l'Association de Parents d'élèves de faire rentrer un peu de sous

dans ses caisses...Les projets des classes de l'école sont nombreux et intéressants. Il faut pouvoir les soutenir!

Fin juin, 4 classes partiront pour deux jours de découvertes en Chartreuse pour les uns, dans le Vercors pour les autres. Au programme: Land Art ou contes, visite historique des villages, ballade en ânes ou traite des vaches. Et surtout passer une nuit avec ses copains en dehors de l'école et loin des parents, c'est toujours une expérience qui laisse des souvenirs!

LE PERLET

Le club organise début juin un voyage de 3 jours en Italie



C'est la règle des trois : Trois jours (3, 4 et 5 juin) Trois lacs et Trois mensualités de paiement !

Le bus est plein ! 52 seniors fouleront ces merveilles italiennes et flâneront à travers 3 des plus beaux lacs italiens, le Lac Majeur avec ses superbes jardins subtropicaux, le Lac de Garde, le plus grand d'Italie et réputé pour ses cultures d'agrumes et enfin le Lac de Côme, berceau de familles d'architectes, de sculpteurs et autres artistes.

Nous en reparlerons à notre retour.



Sortie culinaire de printemps (jeudi 14 mai 2009)

S'il y a de bonnes traditions à respecter et perpétuer, la sortie culinaire de printemps du Perlet en est une !

Cette année, le club mettra cap Nord-Est pour une visite de Fort Barreaux, construit en 1587

par le Duc de Savoie et remanié par Vauban, suivie d'un repas à l'auberge de l'Alpette à Chapareillan.



L'après-midi sera l'occasion de « piquer une sieste », pour les uns, de suivre quelques animations, pour d'autres ou tout simplement de papoter sur les choses de la vie pour les plus bavards.

Préparation du 25^{ème} anniversaire du Perlet



culinaire précédée d'une visite culturelle

¼ de siècle d'existence du club Le Perlet ! Cela mérite que ses adhérents y consacrent une journée. Le bureau du club prépare cette fête, dont la date n'est pas encore fixée, par une sortie

Préparation du 3ème périple des randonneurs

Le Lubéron a vu, en 2007, les randonneurs du Perlet fouler ses terres d'ocres, découvrir les Bories et enfin passer 2 jours merveilleux dans ce territoire remarquable.

Marseille, patrie de Fernand Contandin célèbre par son sourire chevalin et devenu Fernandel pour le cinéma, a offert, en 2008, aux marcheurs Revélois les incontournables site des calanques sous un soleil radieux - Comme quoi, les vraies histoires marseillaises sont toujours bonnes !



Cette année 2009 verra sans doute (c'est en préparation), les pataugas revélois fouler les sentiers du littoral du golfe de Saint-Tropez.

Préparation du 3ème périple des vélocipédistes

Après le succès des périples précédents (la Bourgogne et son canal où il fait bon pédaler, découvrir et déguster, l'Alsace à travers ses vignes, ses canaux et ses beaux villages fleuris), les guidons vont s'orienter Nord-Ouest pour une semaine qui nous fera découvrir ou re-découvrir le val de Loire et son fabuleux patrimoine fait de paysages de paix, d'abbayes miraculeuses et des châteaux où bat encore le pouls de l'Histoire.



Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.

Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

Assemblée Générale du 10 mars 2009

C'est en présence du Maire, Bernard MICHON et d'une trentaine de personnes que le Syndicat d'Initiative a tenu son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de Roger BANCHET.

Après avoir rendu compte de l'activité générale de l'association, 2 sujets ont été développés :

- La Porte de Belledonne
- Concours « Revel, maisons fleuries »

Une saison en demi teinte

Si le bureau d'accueil et d'information touristique « Porte de Belledonne » a connu une baisse de fréquentation pour sa 2^{ème} saison d'ouverture (tendance enregistrée dans

l'ensemble les zones de montagne confrontées à de très mauvaises conditions météo), les animations proposées par le Syndicat d'Initiative ont connu un réel intérêt auprès du public.



Les bénévoles assistés d'une stagiaire ont répondu quotidiennement aux attentes des visiteurs provenant pour 62 % de l'Isère, 32 % d'autres régions françaises et 6 % de l'étranger.

C'est bien entendu la randonnée qui était au centre des demandes des visiteurs avides de conseils et suggestions de balades, en altitude ou au niveau de la forêt et de la zone habitée.

Suivent la recherche de documentation sur Revel et Belledonne (fêtes, approvisionnement, hébergement, restauration), la localisation de hameaux, la réglementation de la pêche, la météo,... la recherche de locations ou biens à acquérir. Notre qualité de vie suscite toujours autant de demandes et d'intérêt !

La promotion de produits locaux (agro-alimentaires ou artisanaux) et un rayon librairie (cartes, topoguides, livres, cartes postales) ont connu un vif intérêt.

Côté animations, elles ont connu des succès divers ; la soirée astronomie, la présentation des vins de Revel, des miels et champignons de Belledonne, la montée à La Pra encouragent les organisateurs à les renouveler en 2009.

Pour ce prochain été, le Syndicat d'Initiative va tenter une 3^{ème} saison d'ouverture à la condition toutefois de réunir les financements nécessaires, de trouver un(e) stagiaire et d'obtenir un engagement renouvelé des bénévoles.

Un rapport détaillé du fonctionnement de la Porte de Belledonne pour les saisons 2007 et 2008 est à la disposition du public en Mairie de Revel.

Avant les statutaires adoptions des rapports moraux et financiers et le renouvellement du Conseil d'Administration qui aura à installer un nouveau Bureau, plusieurs satisfactions étaient relevées :

- l'amélioration de la signalisation routière,
- le renouveau d'activités à Freydières avec la réouverture à l'année des restaurants « La Gélinothe » et « Le Chalet de Freydières,
- l'ouverture au printemps 2009 de la « Ferme des Délices de Belledonne » au Merger,
- la création annoncée de nouvelles chambres d'hôte à Revel.

Bienvenue aux nouveaux gardiens du refuge de La Pra, Marie BIGNAND et Thierry COMBE.

Concours "Revel, maisons fleuries 2008 "

Comme cela avait été annoncé dans « Revel Dialogue », le Syndicat d'Initiative a organisé, au cours de l'été 2008, la 2^{ème} édition du concours des maisons fleuries à Revel.

Un jury, composé de Solange BILLARD, Hélène BOUSSANT, Monique GONON-PRADEL, Nicole MERLIER et de Laurence LEROUX pour la municipalité, a parcouru et visité à 2 reprises, début juillet et fin août, les quelques 34 hameaux ou lieux dits de la commune : de Beaugard à Freydières, de la Sarrazine à Pont Rajat, du Cafolens à la Tour, des Martinots aux Mollettes, rien ne lui a échappé !

Aux côtés des efforts déployés par la commune et le Syndicat d'Initiative qui affichait un accueil on ne peut plus fleuri à la Bourgeat dans son chalet "Porte de Belledonne", notre village prend d'année en année un caractère plus hospitalier.

Revel doit également cet accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement.

C'est précisément pour leur rendre hommage et les encourager que ce concours a été reconduit.

Qu'on se rassure, aucun n'avait manifesté le désir d'y participer et le jury n'a fait que regarder, et souvent admirer, depuis la voie publique !

Plusieurs catégories avaient été constituées et le jury eut parfois bien des difficultés à

départager des maisons fleuries. A noter que les maisons primées l'an passé ne participaient pas à cette 2^{ème} édition.

A l'issue de cette Assemblée Générale, il a été procédé à la remise des prix.



Palmarès du concours 2008

Catégorie « Décors floraux sur la voie publique » :

- 1^{er} prix : Maurice ENTRESSANGLE (Le Chenevas)
- 2^{ème} prix : Anne-Marie BALASSO (Les Faures)

Catégorie « maisons avec jardin très visible de la rue » :

- 1^{er} prix : Nicole BELIN (Les Geymonds)
- 2^{ème} prix : Michel DAVID (Charrières Neuves)
- 3^{ème} prix : Alice SEON (Le Soubon)
- 4^{ème} prix : Denise VIAL (Le Mont)
- 5^{ème} prix : Suzanne DAVID (La Tour)

Catégorie « balcons ou terrasses de maisons sans jardin visible de la rue » :

- 1^{er} prix : Aimé BERNARD (Charrières Neuves)
- 2^{ème} prix : Christian et Marianne MONNIN (Le Bourg)
- 3^{ème} prix : Fernand DIDIER-CHALUT (Le Bourg)

Catégorie « fenêtres ou murs fleuris » :

- 1^{er} prix : Angèle BERTA (La Tour)

Catégorie « valorisation de son environnement » :

- 1^{er} prix : Gisèle VIANNEY-LIAUD (Les Roussets)
- 2^{ème} prix : Isabelle SOULBIEU (Le Soubon)
- 3^{ème} prix : Andrew SLIPPER (Le Cornet)

Catégorie « commerces, services, hébergements » :

- 1^{er} prix : Famille RAFFAELLI (Le Bourg)

Par ailleurs, le jury a attribué une mention spéciale à René GINET pour l'entrée fleurie de la Cure

Des revélois primés au concours départemental

En cette année 2008, la commune de Revel s'étant inscrite au concours départemental des villages et maisons fleuris, le Syndicat d'Initiative a pu présenter les maisons primées en 2007.

Simone ARNAUD et Michel BONNIER des Roussets se sont distingués en recevant un prix départemental dans la catégorie « Maisons avec jardin très visible de la rue ».

Cette distinction vient récompenser une passion mais aussi l'important travail effectué chaque année et qui fait l'émerveillement des automobilistes qui se rendent l'été à Freydières.

Avec d'autres revélois, ils participent à l'embellissement de notre cadre de vie.

Avec l'arrivée du Printemps, nous donnons à tous rendez-vous pour de nouvelles éditions de ces concours.

Peintres de Belledonne

Le Syndicat d'Initiative a organisé depuis 1980, plusieurs Salons des Peintres de Belledonne, soit en Mairie, soit dans l'Eglise ou la Grange de Freydane.

Lors de sa 9^{ème} édition (septembre 2006), notre attention avait été attirée par les huiles de Jacques MAJOS du Versoud qui avait notamment peint un très beau tableau de l'ancien refuge de La Pra qui fait partie de notre patrimoine de Revel.

Sollicité avant son départ de notre région pour Toulouse, Jacques MAJOS a spontanément offert au Syndicat d'Initiative ce tableau qui vient rejoindre d'autres œuvres d'artistes qui ont peint Belledonne.

Roger BANCHET présente ce tableau et remercie chaleureusement Jacques MAJOS pour ce don qui enrichit cette collection accrochée en Mairie de Revel.

L'Assemblée Générale s'achève par une collation préparée par les membres de l'association.



La vie révéloise

État Civil...

Naissances :

- ✧ PADILLA Cédrik né le 26/01/2009
- ✧ LIOTARD-VOGT Milena Jade née le 31/01/2009
- ✧ THOMAS Nathan Corentin Richard né le 20/02/2009
- ✧ MACHETTO Abigail Blanche Alice née le 21/02/2009
- ✧ DI GENNARO—SIBELLAS Simon Doumé Jason né le 24/03/2009
- ✧ FIAT Vanina Thérèse Blanche née le 02/04/2009

Coup de cœur

Mon libraire préféré (Librairie La dérive à Grenoble) m'a invité à faire un pas en arrière. Exit les nouveautés et cerise sur le gâteau, ce roman publié en 2004 vient d'être édité en poche. Quelle découverte ! *Les Corps perdus* est le premier roman de François Gantheret, psychanalyste, auteur d'essai et de nouvelles. Certains qualifieront ce livre de noir, voire très noir. Il a pourtant illuminé mon hiver. Cette histoire sur le mensonge et la trahison est menée avec beaucoup de justesse et de délicatesse. La beauté de la nature y est omniprésente.

Des chapitres courts, parfois une demi-page et une écriture fantastique, saccadée, hachée pour mieux décrire la rudesse de l'histoire qui met en scène une femme et un homme égarés dans le désert d'un pays du Maghreb qui n'est pas nommé. Andres et Tamia, chacun d'eux a ses propres raisons de se retrouver ainsi, coupé du monde des vivants et à en chercher ensemble le chemin pour y revenir. L'auteur nous fait partager leur rencontre improbable. Et si les corps et les cœurs sont en errance, perdus, ils se frôlent

François Gantheret
Les corps perdus



pourtant et se rencontrent parfois dans des soins et des gestes quotidiens où la tendresse est bouleversante.

C'est un très beau roman, stupéfiant qui se lit facilement ce qui n'enlève rien à sa valeur, bien au contraire. Le temps de le lire et en le refermant, se réjouir de s'apercevoir que le temps, un instant, a ralenti sa course. Merci monsieur Gantheret.

A lire aussi sans modération, « Comme le murmure d'un ruisseau », Gallimard/2006

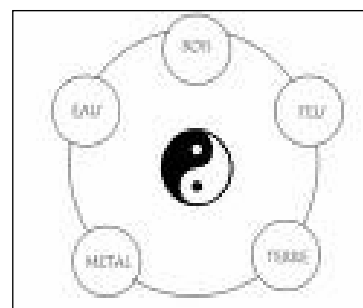
Thierry Mazille

Une kinésiologue à Revel

Artiste chorégraphique en danse contemporaine durant 15 ans puis aujourd'hui enseignante, j'ai suivi une formation de kinésiologie pendant 3 ans à l'IFKA de Grenoble* (Institut Français de Kinésiologie Appliquée).

La kinésiologie est une approche de santé simple qui utilise le test musculaire et met en œuvre des techniques orales et corporelles dans le but de recouvrer l'équilibre physique et psychique. Néanmoins, cette méthode ne se substitue en aucun cas à un traitement médical quel qu'il soit et n'établit aucun diagnostic. La kinésiologie exige une participation active de la personne afin que le kinésiologue puisse l'aider à atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé.

La kinésiologie s'adresse aussi bien aux enfants



qu'aux adultes et ses champs d'applications sont multiples :

DOMAINE DES APPRENTISSAGES (Brain-Gym, Méthode Warnke et Réflexes Enfants Persistants) :

Dyslexie, manque de concentration et/ou de confiance en soi, troubles de la lecture, de l'écriture, amélioration du potentiel d'apprentissage (mémorisation, organisation, compréhension ...)

DOMAINE DE LA SANTE :

Suites d'accidents ou maladies, douleurs, hypersensibilité aux aliments, aux pollens, acariens...

DOMAINE PSYCHO-EMOTIONNEL :

Libération des facteurs de stress (anxiété, peurs, angoisses, phobies) Trouble du sommeil, manque de confiance en soi et des tensions émotionnelles....

DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

Une meilleure connaissance de soi-même, amélioration de ses performances (sportives et/ou créatives)

ACCOMPAGNEMENT SUR PROJET PERSONNEL :

Arrêter de fumer, changement professionnel, perdre du poids

Le nombre de séances, toujours en accord avec le client, varie selon l'objectif qu'il souhaite atteindre.

Le kinésologue est soumis au secret professionnel.

Vous pouvez consulter le site : www.ifka.com

Je peux vous recevoir sur rendez vous et pour toute information au 06.11.20.46.41

Sylvie Hönle, Charrières Neuves, REVEL

Le stop

Pas si simple !

En réponse à de nombreuses sollicitations d'un certain DM ou Dominique Maillet (est-ce le même ?) et aussi à des articles lus ailleurs que dans RD qui exhortent les citoyens à faire du stop ou à covoiturer, je voudrais vous faire part de mon expérience sur le sujet.

J'ai voulu répondre au mieux à mes convictions « écolo-bobo » et plus encore, aux sollicitations de certains revéolois qui me culpabilisaient de prendre ma voiture quand je descends à Domène.

Je passe sur le côté aléatoire de ce moyen de transport certes économique et je me félicite d'avoir rencontré des revéolois avec qui, sans ces dix minutes de voiture, je n'aurais peut être jamais conversé. En voilà un de converti pensez

vous... et bien non. Si j'ai énormément fait du stop plus jeune, la cinquantaine approchant, j'ai ressenti de drôles de sentiments lors de mes quelques tentatives.

Ok pour descendre à pied sur la place du village mais c'est ensuite que ça a été plus difficile. Tendre le bras, voir des voitures en nombre me passer devant, reconnaître certaines personnes qui font mine de ne pas me reconnaître (ou alors il faut prendre rendez vous au plus vite chez l'ophtalmo), attendre encore en jurant que si aucune voiture s'est arrêtée dans cinq minutes, je remonte prendre la mienne. Et figurez-vous, ce n'est pas d'attendre qui m'a le plus dérangé. Mais de me retrouver dans cette position de demandeur, cette sensation étrange de « faire la manche » puis de me sentir obligé de me justifier ensuite auprès de qui m'avait conduit et qui me demande, Alors, tu n'as plus de voiture ? Et moi de répondre que si et de bafouiller quelques idées au sujet de notre bonne vieille planète.

Je n'ai pas retenté mais peut être me faudrait-il un petit coup de pouce, un espace pour le stop et le covoiturage, délimité sur la place. Un endroit où je pense que je n'aurai pas cette sensation de faire l'aumône et grâce auquel je pourrai répondre à mes aspirations de Bobo que j'assume à 100 %.

Piou-piou

... et pourtant si simple

Pour certains stoppeurs, il ne serait pas simple de demander, peur qu'ils auraient de quémander ou d'implorer.

Certains conducteurs, refusent de s'arrêter de peur que l'on profite d'eux ou pour ne pas avoir à parler.

Un rien compliqué mais pourtant si simple.

Je lève le pouce, l'autre tend la main (ou plutôt lève le pied) - On se rencontre, on se parle, en un mot on partage.

Dans ce covoiturage sauvage, pourquoi rechercher le plus gagnant ? Quand je fais du stop j'économise le coût du carburant mais j'augmente aussi mon temps de transport pour diminuer la pollution et les bouchons. Quand je prends un stoppeur je participe à cette même démarche car je ne suis plus seul dans ma voiture, sans pour autant y passer plus de temps.

Le stop est peut être un épiphénomène mais il est révélateur de l'évolution de notre société et d'une certaine perte de convivialité.

L'un n'a pas de moyen de transport, il n'ose pas demander à son voisin et considère que c'est à l'état de palier. L'autre, ne va pas demander à son voisin s'il n'a besoin de rien car il considère aussi que c'est le rôle de l'état.

Ne rien demander pour ne rien devoir et rester seul dans son coin.

On est loin du stop mais pas tant que ça.

A bientôt dans votre voiture pour continuer la discussion.

Dominique Maillet

PS : Plutôt que de demander à la mairie de matérialiser un espace stop devant l'épicerie. Je propose aux stoppeurs de porter ces magnifiques gilet jaunes fluo

Cadeau du printemps, en attendant le réveil du potager



Aujourd'hui, entre deux averses, je suis allée derrière chez moi ramasser quelques plantes pour ma salade du soir. Et j'y ai trouvé :

des feuilles de raiponce au goût de noisette,
de la doucette bien connue des revélois,
des feuilles de coquelicot, en attendant les fleurs,
de l'oxalis à la saveur acidulée,
de l'oseille sauvage si délicieuse,
du gaillet, juste pour sa tête,
de l'aegopode, au goût si prononcé,
de toutes jeunes feuilles de noisetier, si tendres,
des feuilles et fleurs de violette si parfumées,
de la ciboulette sauvage toute frisottée
de la petite pimprenelle toute ciselée.

et quelques fleurs de coucou au si doux parfum

J'ai encore ramassé du plantain, de l'alchémille et de l'ortie pour mes crêpes salées.

Mais j'ai passé mon chemin devant le salsifis des prés et la grande berce, tout juste sortis de terre, pour les laisser s'épanouir,

J'ai aussi laissé de côté le sceau de Salomon et la parisette qui sont de grands toxiques.

Et puis, je me suis bien régalé !

Anne Adèle

Sportive et motivée

Championne de France de biathlon

Anaïs Chevalier habite à Revel, elle a 16 ans. Elle est double championne de France cadette de biathlon et championne de France de relais mixte.

Je l'ai contactée pour savoir si un article sur elle dans le Revel Dialogue lui plairait. Elle a été d'accord. J'ai rencontré une jeune fille souriante et heureuse. Elle est passionnée par ce qu'elle fait. Le biathlon est son truc, elle aime le sport. Et cela marche : les résultats sont là !

Anaïs est bien occupée

Mais les résultats ne tombent pas du ciel. Anaïs est bien occupée : elle suit ses études à Villard de Lans depuis cette année, en sport études. Elle prépare son baccalauréat en 4 ans. Elle finit cette année la classe de seconde.

Ses semaines sont organisées autour du biathlon : le dimanche soir elle part à Villard. Le lundi elle a cours toute la journée. Puis du mardi au vendredi elle a cours tous les matins, et entraînement tous les après-midi. Les entraînements sont le tir à la carabine et le ski de fond en hiver. En été elle s'entraîne en vélo, ski à roulettes, course à pied, marche en montagne et musculation.



Et le week-end ? Et bien en hiver : compétitions de biathlon, ou retour en famille. A la fin de la saison, en d'avril, un peu de sport, sinon travail sur ses cours qui reprennent intensément. Puis les entraînements recommencent début mai, tout en suivant les cours normaux.

A Villard les pas de tirs sont proches de l'école. L'entraînement consiste à tirer à 10 m avec la

carabine à plomb jusqu'en minimales. Depuis cette année, en tant que cadette, Anais tire à 50 m avec une carabine 22 long rifle. On leur demande de rester par ailleurs ½ heure par jour en position de tir, sans tirer, mais pour se concentrer et intégrer la position de tir. Il faut seulement trouver le temps, entre les devoirs, les entraînements et les phases de repos, ce qui n'est pas simple ! Anais a du mal à faire cela tous les jours.

Le biathlon demande de la concentration et de la maîtrise de soi. Le biathlète passe d'un effort intense de ski de fond à une activité de tir où il faut retrouver son calme, reprendre sa respiration, faire descendre son pouls, ne pas penser à autre chose qu'au tir.

Mais Anais est passionnée. Avec les autres biathlètes qui habitent également Villard ils forment une équipe soudée, et qui s'entend bien. Les professeurs sont également investis dans leur passion. L'ambiance est bonne entre les coach et les jeunes. Les adultes sont stricts et demandent aux jeunes d'être rigoureux. Mais cela les amène à progresser.



Son avenir ?

Elle ne se voit pas arrêter ce sport. Elle rêve d'un avenir sportif. Et intégrer l'équipe de France de biathlon après le baccalauréat.

Pour l'instant elle travaille ses cours. La saison a été très bonne et le temps des études est de retour.

Sa famille la soutient activement dans ses projets. Ses parents sont sportifs. Et la petite sœur Chloé n'est pas en reste : cet hiver championne Dauphiné en ski de fond.

Alors bon été. Reprenez des forces pour la saison prochaine, et donnez-nous de vos nouvelles !

Mireille BERTHUI

PS : A l'intention des automobilistes : Ne soyez pas surpris si au détour d'un croisement, vous apercevez des skieurs à roulettes !

De la vache à la glace

C'est toujours triste de voir des exploitations agricoles s'arrêter et des prairies rongées par les ronces... c'est malheureusement une tendance nationale. Alors quand à Revel une nouvelle exploitation agricole s'implante, on ne peut qu'être heureux. Quand le projet relève de l'agriculture bio, on est vraiment ravi et quand enfin le produit fini réveillera nos papilles gustatives puisqu'il s'agit de crème glacées, c'est simplement l'extase.

Anne Sophie Cosson a en effet relevé le défi d'acheter et faire revivre une exploitation agricole et s'est installée à Revel avec son mari Arnaud et ses quatre enfants Romane, Alice, Robin et Cosme.

La ferme située au Merger en aval du Soubon était exploitée par la famille Chapuis jusque dans les années 60. Mais depuis de nombreuses années, la maison était louée en habitation et le terrain en pâture pour des vaches.



6 mois d'intenses travaux ont été nécessaires pour faire les premiers aménagements avec la participation de Christian Turenne. Il a en effet fallu drainer le terrain (ce n'est pas pour rien que Merger vient du mot Immergé), planter les pommiers, les poiriers, les pruniers (Mirabelles et Reine Claude) les myrtilles, les groseilliers, les Cassissiers et les Framboisiers. Bientôt les animaux sont arrivés, les deux cochons Lune et Soleil, la jument Ondine, les deux vaches

Caroline et Caresse et enfin le veau Neige né à Revel, en attendant les poules et les canards. Ce fut ensuite l'aménagement du laboratoire et bientôt l'installation des machines pour produire la crème glacée.

Anne Sophie ne se lance pas dans l'aventure par hasard et sans connaître son sujet. En effet, fille d'agriculteur (ses parents gèrent une exploitation de 80 vaches en Normandie) elle était jusqu'à présent formatrice en BTS de gestion et protection des espaces naturels.



La base du projet est de produire de la crème glacée en transformant le lait des ses 2 Jersiaises, une race de vaches réputées pour leur douceur et surtout la teneur de leur lait en matière grasse. Pour la suite, les idées fourmillent, il y aura les sorbets aux fruits cueillis sur place et peut être d'autres dérivés du lait comme les yaourts. Il faudra bien s'adapter à la demande.

La vente se fera un peu sur place mais aussi par les circuits de vente bio (Satoriz, BioCoop, les foires et les épicerie fines).

Autre pilier du projet, l'accueil à la ferme ; les scolaires en semaine et les familles le samedi. Le programme sera chargé avec la participation à la traite et la cueillette, une sensibilisation aux questions d'environnement et bien sur une dégustation des produits de la ferme.

Les vaches produisent et les beaux jours arrivent. Juste le temps d'installer le matériel et il sera temps pour les Revéolois de montrer leur attachement aux bonnes choses.

Dominique Maillet



Comice agricole 2009

En avant première,

Le Comice Agricole du Balcon de Belledonne fait son retour en 2009. L'an dernier, en raison des différentes élections, le comité d'organisation avait décidé de ne pas l'organiser, mais la motivation des élus et des bénévoles est toujours là.

LE COMICE AGRICOLE 2009 aura lieu le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE à LA COMBE DE LANCEY.

De l'aube au coucher du soleil, le parc du château, au Mas Montacol à la Combe de Lancey se transformera en ferme géante le temps de la journée.

Avec ou sans cornes, grands ou petits, à poils ou à plumes, les animaux de la ferme se côtoieront sur ce site magnifique qu'est le parc du château de la Combe de Lancey.

Vaches, veaux, génisses, broutards... de la charolaises à la limousine, montbéliarde, abondance ou à la belle blonde d'aquitaine ; de l'âne du Poitou à celui de Provence, du cheval Percheron aux poneys de Shetland, de la brebis Grivette à la chèvre Rove, des oies de barbarie au lapin fauve de bourgogne, tous seront présents.



Ensemble, ils feront le temps d'une journée, la fierté des propriétaires et l'émerveillement des grands et des petits.

Tout au long de ce dimanche, le hameau du Mas Montacol résonnera en une cacophonie

ininterrompue de beuglements, hennissements, bêlements et bien d'autres encore, faisant découvrir pour certains la vie du monde agricole et remémorant aux autres le temps de leur jeunesse. Les produits locaux dits aussi « naturels ou bio » en vogue depuis quelques années, seront sur les étals pour le plaisir de vos papilles.

Avant de profiter des animations diverses et variées de l'après-midi, un repas convivial sera servi dans le foyer Dupanloup. Jeunes et moins jeunes pourront se retrouver pour des parties du traditionnel lancé de bottes de pailles, les plus costauds s'affronteront pour le plaisir, à la hache sur quelques billots de bois, pendant que les spectateurs découvriront ou redécouvriront le charme du travail de la batteuse.....

Les bénévoles de l'association du Comice Agricole et de la commune sont d'ores et déjà au travail : visite sur le terrain, réunions, ont démarré. L'organisation se dessine peu à peu, pour que le Comice Agricole du Balcon de Belledonne à la Combe de Lancey soit prêt le dimanche 6 septembre et que cette journée soit une complète réussite.

Parapente à Revel

Avec le retour des beaux jours, la nature reprend ses appareils, le ciel se remplit de jolis cumulus, d'une aérologie généreuse....et les parapentes se mettent en l'air.

Les faces ensoleillées du Colon offrent aux libéristes un terrain de jeu merveilleux. Après la petite crapahute jusqu'à la baraque du berger, quelques instants pour souffler un peu, admirer le paysage et préparer le décollage, ce sont des vols contemplatifs et sauvages qui s'offrent à nous (rien à voir avec les vols de sauvages où on est 40 à essayer d'enrouler dans la même grappe !). Le grand plouf, l'exploitation des thermiques, jouer avec le relief, raccrocher le sommet...ou partir en cross sur Belledonne. Tout est possible.

Nous sommes 2 révélois motivés pour créer un club de parapente sur Revel. Alors, si à la lecture de ces quelques lignes, des révélois libéristes ont envie de contribuer à faire grandir ce projet, ils sont les bienvenus.



Contacts :

Thierry Arnaud - 06 18 66 88 87
arnaud.thierry1@club-internet.fr

Jérôme Valentin - 06 25 08 46 44
jervalentin@free.fr

Véloski : de Grenoble au Colon

Enchaîner la montée de Grenoble à Freydières en vélo, puis jusqu'au sommet du Grand Colon à skis de randonnée..., c'est un truc pour sportif de haut niveau ?

Non, ils étaient une vingtaine de jeunes et de moins jeunes de l'association VéloSki, le 4 Avril dernier, à montrer que cela pouvait être une autre façon de sortir en montagne.



Au rythme d'une rando et accompagné de quelques Revélois, ils ont mis entre 5 et 7h à rejoindre le sommet avant de se laisser glisser tranquillement jusqu'à Freydières puis en roue libre jusqu'à Grenoble.!

Le vélo ski, sans doute une belle pratique d'avenir !

Retraité : OUI ... Mais encore et toujours CITOYEN !

SOYONS PRAGMATIQUES !

Nous sommes des retraités, c'est à dire des seniors retirés de toute activité professionnelle. Mais, est-ce pour autant, que nous restons insensibles aux difficultés du monde du travail, à la détresse de nos concitoyens actifs, à la démoralisation de plus en plus généralisée de notre marmaille ?

Est-ce pour autant que nous devons rester muets

- Au regard des pratiques, certes légales mais oh combien immorales, de ces quelques pédégés, cadres dirigeants et autres administrateurs ou actionnaires qui ne connaissent pas la crise,



- Au regard de certains patrons voyous et cupides qui n'en finissent pas de se distinguer par leur grande compétence, leur propension à tout distribuer, surtout les lettres de cessation

d'activité, de dé localisation, de licenciements, bref, à détruire dangereusement l'image des entreprises.

- Au regard de ces montagnes d'argent brassées par les virtuoses des temps modernes qui spéculent et jouent entre eux de façon indécente avec la garantie financière de la misère humaine ; montagnes d'argent que les mains des braves gens ne peuvent caresser et qui leur font confondre le ciel et l'enfer !

- Au regard de ce tout nouveau vocabulaire fait de mot qui sentent bien la chaleur humaine: « stock option, parachute doré, bonus, traders, délocalisation », qu'il nous faut comprendre et associer avec notre langage plus ordinaire et imagé comme : « plein les poches, main basse sur le magot, de l'oseille pour le grossium, etc. ».

- Au regard de cette insécurité permanente que connaît le monde du travail dans son ensemble, de l'ouvrier, employé, à l'ingénieur ou cadre dans le maintien très fragile de son emploi, qui l'empêche de dormir sur ses 2 oreilles, telle l'épée de Damoclès.

- Au regard d'une cruelle réalité: la paupérisation du monde du travail qui jette en ce 21ème siècle, des gens sur le trottoir alors même qu'ils ont un emploi !

- Au regard de toutes les réformes du service public motivées par la montée des déficits financiers accélérant ainsi un regroupement à l'excès des hôpitaux, maternités et tribunaux dans les villes, ou plus radicalement la suppression des bureaux de postes, de classes ou écoles à classe unique mettant en grand péril l'avenir de nos bourgs et villages. Réformes d'autant plus injustes qu'elles sont prises contre l'intérêt des populations concernées par une administration centrale qui prend la place de nos élus locaux et qui ne se soucie que de rentabilité à court terme, au détriment du devenir de la ruralité.

- Au regard de et de.....

Si patron ou pédégé, banquier, actionnaire, financier, ont eu, à travers les générations des significations ou colorations diverses et variées, suivant la classe sociale de laquelle nous sommes issus et avons trempé, aujourd'hui, quelle que soit la couleur de nos cols de chemises nous comprenons tous que la combinaison d'une crise financière généralisée, des excès des politiques de productivité et de sur-rentabilité, des scandales financiers perpétrés par ceux là même qui s'auto-proclament sans reproche et qui sont les grands responsables de tout ce gâchis, de la cynique distribution de super-bonus ou autre gratification, du lent mais inexorable affaiblissement de notre cher service public, déjà disparu dans beaucoup de bourgs et villages, est en train de produire un mélange dangereusement détonnant et nauséabond.

Tout le monde comprend que nous traversons une crise majeure. Même si, à notre échelle, nous n'y sommes pour rien, nous devons, bon gré, mal gré, nous serrer les coudes jusqu'à la sortie de ce tunnel à condition de ne pas voir bafouées les valeurs d'égalité, de justices sociales et de reconnaissance du travail auxquelles nous sommes toujours attachées et que nous n'abandonnerons jamais.

Certains s'élèvent contre cette déferlante médiatique en argumentant que tous ces scandales ne sont que les cas rares de quelques grandes entreprises du CAC 40, alors que le tissu industriel de la France est constitué en grande majorité par des petites et moyennes structures

où le pédégé n'est pas salarié, évitant ainsi les abus que nous connaissons, ce qui est vrai, mais

- Allez expliquer au salarié de telle ou telle grande entreprise que son pédégé le licencie car les résultats sont trop médiocres et que dans le même temps il s'octroie plusieurs millions d'Euros de prime de départ en remerciement pour tout le mauvais travail accompli, et qu'en outre tout cela est normal car décidé de longue date en conseil d'administration - Conseil d'administration (C.A) très indépendant car composé d'administrateurs professionnels triés sur le volet qui se retrouve ainsi dans la plupart des C.A des grandes entreprises !... Quelle indépendance !

- Allez expliquer au salarié de telle ou telle autre banque qu'il faut savoir rémunérer le risque en distribuant des primes et autres gracieusetés, quand tout va bien, à tous ceux qui en prennent pour leur entreprise, du pédégé aux traders, et distribuer des lettres de licenciement, quand rien ne va plus, à ceux qui n'y sont pour rien !

Qui profite du risque et qui le subit ?

Alors, après tout ce blabla plus que grisâtre, apportons notre pierre et contribuons, chacun avec ses moyens, à la relance de notre économie pour un avenir moins sombre à nos enfants et petits enfants.

Soyons pragmatiques ! C'est, d'une part, par la solidarité envers les plus démunis et, d'autre part, par l'amélioration de la situation de nos entreprises que nous pourrions envisager une sortie de crise.

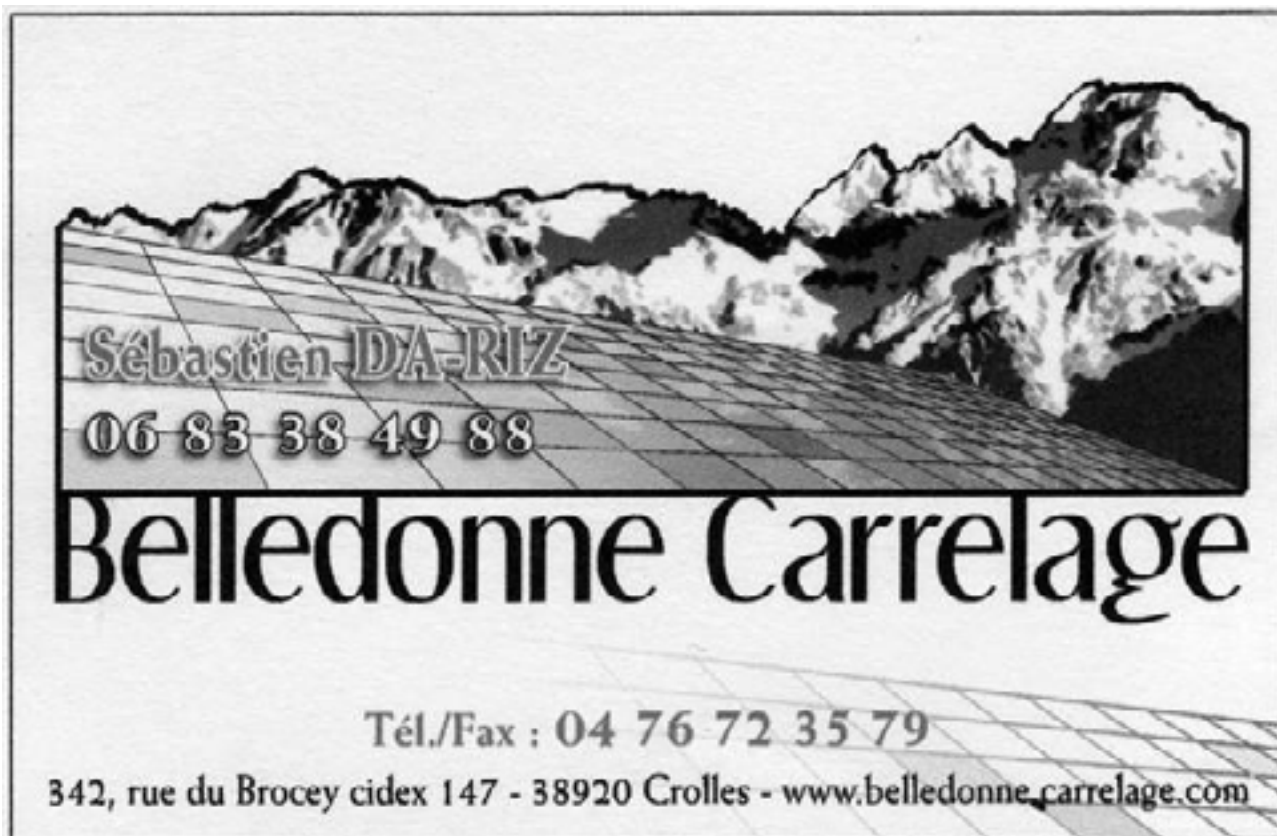
Hélène Boussant - Jacques Goze

Assistance Endettement

Le Conseil Général de l'Isère met en place des permanences endettement/surendettement et recouvrement des créances. Une conseillère en économie sociale et familiale est présente lors des permanences pour répondre à vos questions.

Le 11 mai de 09h30 à 12h à Pontcharra
le 29 mai de 09h30 à 12h à Brignoud
Le 12 juin de 09h30 à 12h à Goncelin
le 29 juin de 09h30 à 12h à Crolles

Pour de plus amples informations des plaquettes sont disponibles en mairie ou vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour obtenir les coordonnées des différents lieux de permanences.



Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne.carrelage.com

Petites annonces

- ☞ Vend cuisinière à gaz FAURE avec 3 bruleurs et 1 plaque électrique. Four avec fonction pyrolyse et sécurité porte froide. Prix Neuve : 655 Euros (facture d'avril 2007). Prix de vente : 300 Euros. Katia Porcel Tél : 04 38 37 12 21 - 06 85 86 69 61
- ☞ Recherchons un jardinier qui pourrait entretenir notre jardin paysager (1 500 m²) au Galapant, à ses moments de loisir. Il serait rémunéré avec des chèques emploi - service pour ses 4 à 8 heures de travail, hebdomadaire (tonte, taille, désherbage, nettoyage, plantations, débroussaillage). Nous joindre au 06 12 46 12 52.
- ☞ Envie de sortir ? N'hésitez pas ! Je garde vos enfants en semaine et le week-end. Vous et eux ne serez pas déçus ! Lucy au 06.31.37.75.43
- ☞ A louer : appartement de 70 m², intérieur bois sous forme de loft avec cheminée, situé à Revel dans une grande et ancienne maison. Terrain de 9000 m² accessible, site médiéval. 625 euros toutes charges comprises. Tel : 04 76 89 84 67
- ☞ A louer Mobil Home Climatisé Camping **** Piscine chauffée, 6 personnes max. Route de Palavas - Lattes 34. Tél. 04.76.89.85.32
- ☞ Recherche Essaim d'abeilles. Prendre contact avec M DEVIENNE au 06.21.13.66.31 - Les Contamines
- ☞ Perdu : Appareil photo numérique rose, COOLPIX, NIKON. Perdu le lundi 20 avril sur la place de Revel vers 16h00. Si vous le trouvez merci d'appeler au : 04 76 89 80 59
- ☞ Vend 4 pneus neige + Jantes Michelin « Primacy alpin » de référence 205/55 R16 Peu servi Achetés 600€ neuf et vendu 400€ les quatre. 3 pneus neige + Jantes Michelin « Alpin » de référence 195/55 R16 Peu servi Achetés 510€ neuf les trois vendu 330€ Donne portique pour enfants de 3 à 10 ans tel : 0476898373
- ☞ Cherche personne pour effectuer travaux d'entretien débroussaillage clôture Tél 04 76 89 82 34
- ☞ Nous vous proposons la location de notre gîte entièrement équipé pour votre famille ou vos amis pour un week-end, une semaine ou plus. Pour plus de renseignements, visitez notre site web : <http://jose.delgado.club.fr> ou contactez nous au 04 76 89 12 90.
- ☞ Donne chatons nés en mars et disponibles autour du 15 mai. Venez leur rendre visite. Appelez au 04 76 89 85 81
- ☞ Pour marier avec roue de secours neuve, cherche pneu Good Year Eagle Touring 195 65 R15 91H NTC3. Tel 04 76 89 84 90
- ☞ Recherche appartement ou maisonnette à louer à Revel, 2 chambres. Téléphone 06-08-83-58-50
- ☞ Un coup de téléphone, 2 chances de faire garder vos enfants Le soir en semaine le week end. Caroline et Hugo Maillet 04 76 89 84 60



SARL QUERO Mr David MICHEL

Installation et Vente
Cuisine
Salle de bains
Parquet

Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL



Mai

- ☞ Samedi 16 Veillée en Belledonne à St Jean Le Vieux, salle des fêtes
- ☞ Samedi 16 de 14h à 18h Stage modelage adulte
- ☞ Dimanche 17 Vide grenier à Revel
- ☞ Dimanche 24 Coupe Rhône-Alpes trial VTT à Freydières

Juin

- ☞ Vendredi 12 à 20h30 Église de Revel Chorale A travers chant
- ☞ Samedi 13 Fête de l'été, cour de l'école de Revel
- ☞ Vendredi 19 à 11 h Pose de la première pierre des logements Sociaux
- ☞ Vendredi 19 soirée Spectacle de guitare à l'église de Revel
- ☞ Samedi 20 à 18 h AFR Spectacle théâtre enfant et ados à l'Oursière

Juillet

- ☞ Jeudi 2 Cinéma en plein air à Revel, terrain de foot
- ☞ Samedi 4 Vogue à Revel, place du village

Aout / Septembre

- ☞ Samedi 5 et Dim 6 sept Coupe Rhône-Alpes de VTT descente à Chamrousse
- ☞ Dimanche 6 septembre Comice agricole à La Combe de Lancey

Le marché aux fleurs et aux douceurs de l'APE

